



# Concept d'action général

Le Temps d'un Rêve sàrl

Numéro d'agrément :

*Le temps d'un rêve...*



**Ravanelli Merryl et Gilles Tiphanie**

3, Huelewee L -8551 Noerdange (Beckerich)



Le Temps d'un Rêve sàrl

3, Huelewee

L-8551 Noerdange

Tel : 00352 26 30 29 98

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 6h à 20h (sauf jours fériés légaux)

Email : [info@lesreves.lu](mailto:info@lesreves.lu)

Site : [www.reve.lu](http://www.reve.lu)

Version septembre 2017 CAG(concept d'action général)

LA DIRECTION GENERALE : GILLES TIPHANIE ET RAVANELLI MERRYL

DIRECTRICE RESPONSABLE DU SITE : GILLES TIPHANIE

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE : RAVANELLI MERRYL

« N'oublions pas que les enfants suivent les exemples mieux qu'ils n'écoutent les conseils... »

De Roy Lemon Smith (Historien Américain né en 1887)

# *INTRODUCTION*

Afin d'entrer dans le cadre de la loi modifiée sur la jeunesse de 2016, nous nous sommes penchés sur la version manuscrite du concept d'action général<sup>1</sup>. En effet, il s'agit là de définir 4 grands axes permettant d'assurer un suivi qualité au sein des structures d'accueil. Ces axes sont :

- Une partie pédagogique décrivant les objectifs et les principes pédagogiques fondamentaux
- Les mesures d'autoévaluations
- La définition des domaines dans lesquels sont mis au point des projets liés à l'assurance de la qualité pédagogique
- Le plan de formation continue du personnel.

Pour réaliser ce document, il nous a fallu passer par plusieurs étapes cruciales qui ont consisté à la projection notre futur mode de fonctionnement, l'analyse de notre environnement, notre clientèle cible, etc... La méthode « six thinking hats<sup>2</sup> » du médecin spécialiste britannique des sciences cognitives Edward de Bono nous a permis d'identifier et concrétiser notre CAG (concept d'action général).

Tout d'abord, l'analyse de notre crèche existante sur le site de Windhof. Quels ont été les retours des intervenants externes (parents/écoles) ? Que pourrions-nous améliorer ? Quel est notre nouvel environnement et que nous offre-t-il ? etc... tant de questions qui nous ont permis de faire le point sur notre établissement.

Ensuite, notre approche sera-elle en adéquation avec notre clientèle, notre situation géographique, nos attentes ?

Nous avons analysé la situation, les possibilités extérieures, la clientèle potentielle de la région qui s'avère être plus Luxembourgeoise que celle de Windhof, où la situation convient plus aux frontaliers. Dans ce contexte, qu'avons-nous à offrir ?

Nous avons pris la décision de mettre en place un nouveau projet pédagogique axé sur l'identification des besoins des enfants et la manière de les satisfaire au sein de notre collectivité. Nous vous souhaitons une agréable lecture de notre concept.

---

<sup>1</sup> Concept d'action général : expression utilisée pour décrire l'ensemble des réflexions et actions à entreprendre ou déjà réalisées dans le cadre de la mesure d'assurance qualité (loi modifiée sur la jeunesse)

<sup>2</sup> Application de la maïeutique de Socrate. Méthode de management personnel ou de groupe, développée par Edward de Bono, permettant de traiter les problèmes dont une des conséquences est d'éviter la censure des idées nouvelles, dérangementes, inhabituelles.

### Situation géographique<sup>3</sup>

Située à l'Ouest du Grand-Duché de Luxembourg et touchant à Oberpallen à la frontière belge, la Commune de Beckerich est bordée au Sud par une chaîne de collines dont les points les plus élevés sont le Kuelebiert et le Kräizerbuch. D'ici, un paysage légèrement accidenté, avec, au loin, les hauteurs de l'Oesling, s'étend devant vos yeux. De grandes surfaces boisées hébergeant une nature intacte invitent à la randonnée.

Sous le Directoire de la Révolution Française, par la loi du 1er octobre 1795, les villages de Beckerich et Noerdange sont fusionnés pour former une commune. Le 16 août 1809, le hameau de Huttange s'y ajoute. Pour favoriser des communes viables, l'administration néerlandaise annexe à cet ensemble le 2 janvier 1823 la Commune de Schweich avec les sections Schweich, Elvange, Hovelange et la ferme de Leitrang.

Après le Traité de Londres du 19 avril 1839, les villages d'Oberpallen, Diggel (faisant aujourd'hui partie d'Oberpallen) et Levelange sont séparés de la Commune de Guirsch en Belgique.

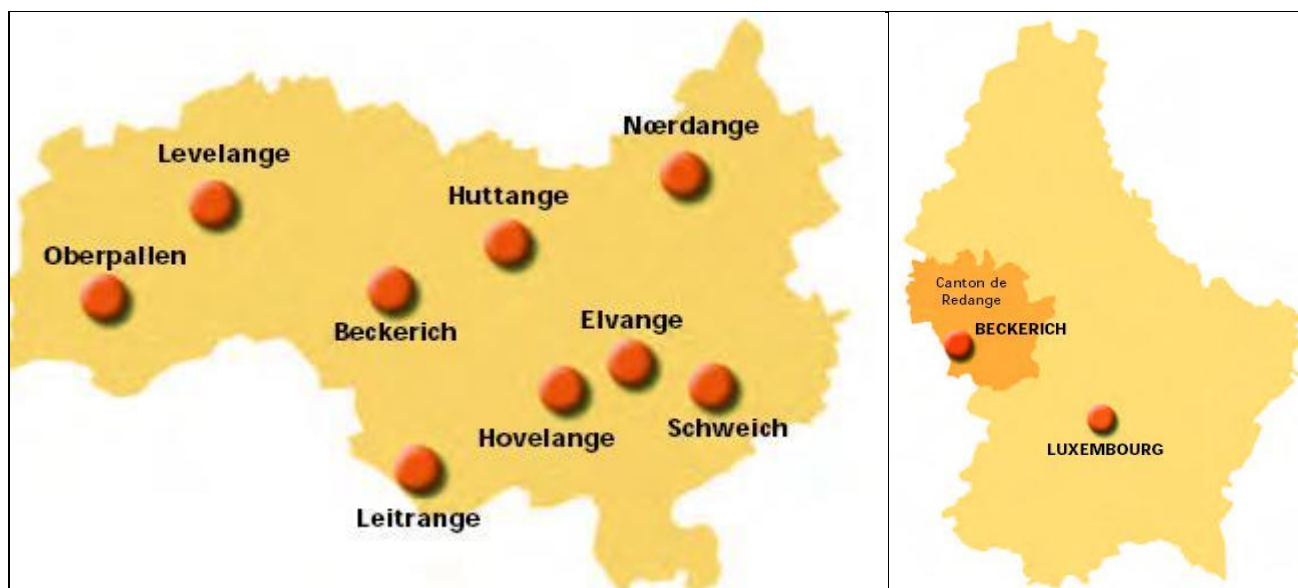
Après avoir formé une commune autonome pendant un certain temps, ils rejoignent Beckerich le 25 juillet 1846. C'est ainsi que se compose la Commune de Beckerich jusqu'à nos jours. Du point de vue géologique, nous nous trouvons sur le territoire du grès luxembourgeois, dont la palette typique des tonalités jaunes fournit les coloris de nos façades.

En tant que membre du Syndicat de Réidener Kanton, la Commune de Beckerich collabore avec neuf autres communes de la région. Des projets communs ont été mis sur pied, comme la crèche à Reichlange et le nouveau foyer pour personnes âgées à Redange.

En outre, la Commune de Beckerich est membre du Syndicat intercommunal qui gère le bain régional de Redange, modernisé récemment. En mars 2001, sept communes luxembourgeoises et une commune belge ont signé le contrat de l'Attert, dont l'objectif est de discuter et de réaliser des initiatives concernant la protection de l'eau et de l'environnement, l'agriculture et le tourisme, afin de valoriser le territoire de la vallée de l'Attert.

---

<sup>3</sup> Source : [www.beckerich.lu/fr-FR/accueil](http://www.beckerich.lu/fr-FR/accueil)



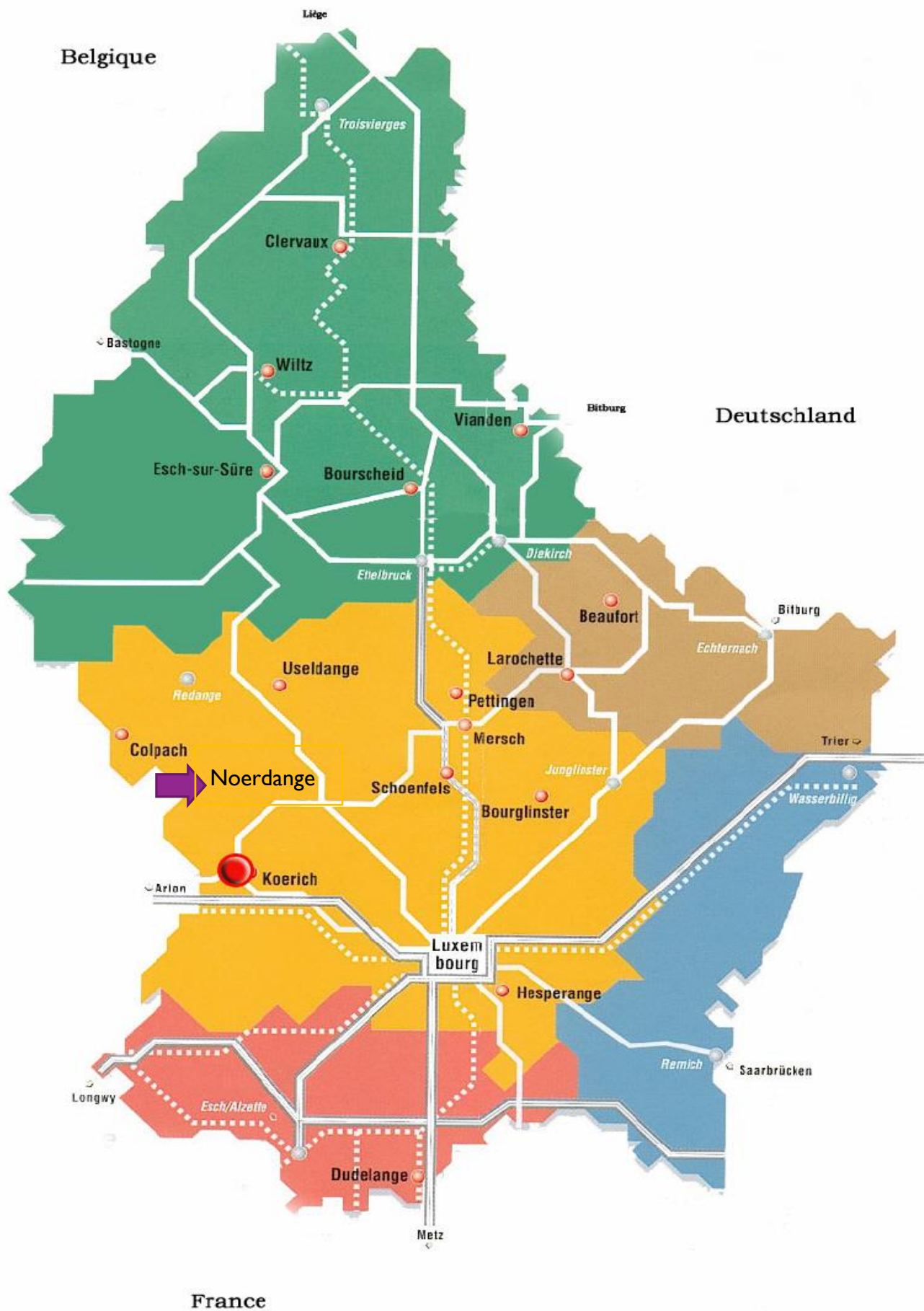
## I. BECKERICH EN QUELQUES CHIFFRES<sup>4</sup>

Evolution globale de la population sur le canton de Rédange

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Spécification <span>ⓘ</span>	↕	↕	↕	↕	↕	↕
Canton Redange	16 588	16 738	17 086	17 401	17 609	18 351
Beckerich	2 336	2 383	2 405	2 408	2 437	2 489
Ell	1 151	1 166	1 191	1 235	1 230	1 265
Grosbous	913	892	919	937	992	1 026
Préizerdaul	1 405	1 469	1 574	1 593	1 621	1 705
Rambrouch	4 064	4 025	4 071	4 169	4 202	4 284
Redange-sur-Attert	2 621	2 631	2 631	2 613	2 609	2 795
Saeul	677	714	697	710	723	780
Useldange	1 571	1 575	1 639	1 688	1 658	1 800
Vichten	1 020	1 013	1 038	1 088	1 186	1 246
Wahl	830	870	921	960	951	961

<sup>4</sup> Source : <http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx>





# *PARTIE ORGANISATIONNELLE*

## A. ADMINISTRATION

La crèche Le Temps d'un Rêve est une Sàrl représentée dans les statuts par, d'une part, Gilles Tiphanie cadre dirigeant à 51 parts de la société et d'autre part, Ravanelli Merryl gestionnaire administrative détenant 49 parts de la société.

## B. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

Une structure spécifiquement adaptée aux besoins des plus petits est mise à leur disposition. Répartie sur 3 étages dont 2 entièrement dédiés aux enfants.

Le rez de chaussée la crèche dispose de 2 grandes salles distinctes pour d'une part, les activités de motricité fine, art, repas etc... et d'autre part, les jeux d'imitation, psychomotricité, repos. ...Un vestiaire à l'entrée permet de déposer toutes les petites affaires de rechange, les manteaux et les chaussures.

Une salle de change est agrémentée de 3 toilettes adaptées, d'un double lingeur et de 2 lavabos pour le lavage des mains et brossage des dents.

Une belle terrasse ainsi qu'un très beau jardin complète le tout.

Au premier étage, une section bébé de 0 à 24 mois. L'étage entier leur est dédié. Il est agrémenté d'une belle terrasse permettant ainsi aux plus petits de profiter de l'extérieur en toute sécurité lorsqu'il n'y a pas de promenade de prévue. Cet étage comprend un vestiaire adapté, une grande salle de jeu, un espace sanitaire avec lingeur et 2 chambres à coucher.

Le second étage est quant à lui consacré au personnel ou visite des parents lors des rendez-vous.

En annexe, un plan de la crèche indiquant les différentes zones et la répartition des tâches dans celles-ci.

## C. HORAIRE D'OUVERTURE ET REGLEMENT DES CONGES

Les horaires d'ouverture s'entendent de 6 h du matin à 20 h du soir du lundi au vendredi. L'horaire dit « normal » d'ouverture s'entend de 12 heures maximum

par jour. Les dépassements de 1 h avant et 1h après ces horaires font l'objet d'étude au cas par cas.

Ouvert toute l'année à l'exception des jours fériés légaux Luxembourgeois et d'une semaine entre Noël et Nouvel An. Cette semaine est fixée annuellement et annoncée aux parents en début d'année.

La crèche se réserve le droit de fermer un jour de pont si le nombre d'enfants est inférieur à 6 enfants pour la journée en question. Ce nombre est défini sur base d'un sondage effectué auprès des parents afin de déterminer le taux d'absentéisme du jour.

La nouvelle réforme contraint la crèche à réviser son mode de fonctionnement à cet égard afin de rentrer dans le cadre de la nouvelle loi. Les jours et heures d'ouvertures de la crèche pourront être appelées à être modifiées.

## D. NOMBRE DE STRUCTURES

Nous comptons 2 structures. En effet, c'est en octobre 2015 que la crèche Le Temps d'un Rêve sise au 11, rue Klengliller L-8239 Mamer a été absorbée momentanément par la crèche Le Temps d'un Rêve II sise au 5, rue de l'industrie L-8399 Windhof. La création et construction d'un nouveau bâtiment à Noerdange permettra de dissocier, dans le courant de l'année 2018, les 2 structures actuelles.

## E. PERSONNEL ET DOMAINE D'ACTIVITE

La structure sera composée d'éducatrices, puéricultrices, institutrices, psychomotriciennes, etc. en nombre suffisant pour assurer un encadrement de qualité. Les 2 langues officielles Luxembourgeois et Français seront en vigueur dans l'établissement, mais le personnel pourra également assurer des échanges dans d'autres langues comme l'anglais, le portugais si cela s'avérait nécessaire

3 d'entre elles se distinguent par leur fonction, à savoir :

GILLES Tiphany, la directrice associée

RAVANELLI Merryll, la directrice associée et administratrice

PEZZOTTA Alexandra, la responsable adjointe

## I. LA DIRECTION GENERALE

**Gilles Tiphanie** : Signataire en parts majoritaires et puéricultrice. Elle est à charge de la décision finale de tout projet, d'organisation de réunions si nécessité, de la mise en place de réglementation. Du décompte auprès des Chèques-services accueil.

**Ravanelli Merryl** : Gestionnaire administrative et assistante éducatrice/puéricultrice. Parts minoritaires et travailleur désigné à la sécurité du personnel et du bâtiment.

La gestionnaire administrative s'occupe de la relation clientèle/communication, de l'image de la structure, de la relation avec la fiduciaire externe, du suivi administratif des mises en place par la direction, d'établissement de fiches techniques, etc...

## 2. LA DIRECTRICE DU SITE

**Gilles Tiphanie** : Chargée des décomptes et de la responsabilité de Noerdange. Elle est la clé de communication entre le personnel et la Direction quand celle-ci est absente. Elle s'occupe également du décompte auprès des chèques-services, du suivi et respect des horaires par le personnel et par les enfants.

Toutes les 3 sont chargées de faire les visites aux futurs parents, répondre aux questions d'organisation et de rendre des comptes aux organismes agréés.

---

### A) EDUCATRICE GRADUEE

Son rôle est d'encadrer, sécuriser et favoriser un environnement stimulant pour les enfants. Par l'utilisation et l'application de diverses méthodes d'apprentissage.

Elle développe l'enfant au sein de son environnement, gère les conflits, assure la communication des membres de l'équipe.

---

## B) PUERICULTRICE GRADUEE

Le rôle de la puéricultrice est plus un rôle d'accompagnement enfants/parents, mais aussi un rôle de soin et de conseil pour les jeunes parents. Elle s'occupe de la mise en place de la période d'adaptation qui est cruciale pour les parents, car c'est un moment difficile. La séparation est proche, il faut les rassurer sur notre mode opératoire et sur le nouvel environnement que leur enfant va intégrer.

---

## C) INSTITUTRICE MATERNELLE

L'institutrice maternelle a un rôle d'apprentissage. C'est elle qui va développer le savoir et la connaissance chez les enfants. C'est elle qui sera le pivot entre notre structure d'accueil et le passage vers la scolarisation. Bien que le langage soit développé par chacune des entités de notre structure, c'est l'institutrice maternelle qui l'enrichi dans les langues adéquates.

---

## D) L'ACCUEILLANTE D'ENFANT AUTONOME ET LES ASSISTANTES EDUCATRICES/PUERICULTRICES

Ces dernières, comme leur nom l'indique, assistent le personnel qualifié et apportent leur soutien dans l'évolution de chaque enfant. L'intérêt de la fonction d'assistantat, permet la modularité et la flexibilité. Elles évoluent dans chaque groupe et sont polyvalentes. Elles permettent donc d'accompagner les enfants dans toutes les phases qu'ils traversent dans notre structure et de créé un lien, un fil conducteur entre chaque phase de développement de l'enfant.

### 3. LES SOCIÉTÉS EXTERNES

---

#### A) FEMME DE MENAGE

L'entretien régulier/journalier du bâtiment et des locaux étant assuré par une société externe, il est primordial que celle-ci détienne les brevets nécessaires émis par le Ministère de la Santé lui-même. Une Hygiène parfaite et des produits non toxiques et adaptés seront utilisés par la société suivant une charte bien précise.

#### B) JARDINIER

C'est ici encore une société qui assurera l'entretien externe du bâtiment quant aux aménagements extérieurs afin d'assurer un bon niveau de qualité des abords.

#### C) LES REPAS

Les cuisines d'Hollenfels ( Youth Hostel Hollenfels) nous proposent un service sur mesure permettant d'adapter les repas à chaque régime particulier et ainsi, outre le fait que l'introduction des aliments est un élément essentiel pour les parents et les enfants, il permet aussi une intégration des cultures en adaptant les repas aux différentes religions accueillies au sein de notre structure.

Les règles d'hygiène HACCP étant très strictes, le choix de ce collaborateur nous a paru le meilleur. Non seulement, il tient compte de toutes les chartes en vigueur sur le territoire, mais il propose également et quasi essentiellement des produits du terroir et de saison. Il est possible de faire visiter les cultures exclusivement réservées à la préparation quotidienne des repas. Les viandes également proviennent de la région.

Mr. Stephane Mossay nous assurera une liaison chaude pour le groupe des 2 à 4 ans et en liaison froide pour les 0 à 24 mois. Ceci nous permettra de respecter le rythme de chaque bébé et de maintenir la charte HACCP en vigueur quant à la préparation des repas.

**« Les nourrissons, les jeunes enfants et les enfants d'âge préscolaire ne devraient pas faire des activités sédentaires ou rester inactifs plus d'une heure à la fois, sauf pour dormir. »**

(extrait Série Art d'être parents -Avril 2011)

L'organisation de la journée est répartie en plusieurs « moments » propres à chaque condition de la structure. En effet, une période d'accueil ne se gère pas comme une période de jeux, ni de repas et encore moins de repos. La crèche doit également tenir compte des groupes établis au sein de la structure. Afin de bien différencier nos groupes, nous leur avons donné un nom. C'est ce même nom qui sera utilisé dans tout le présent document. « Les chenilles » sont les bébés de 0 à 24 mois, « Les coccinelles » sont les enfants qui passent du groupe des chenilles vers le groupe des grands mais dont les compétences sont encore limitées, « les tortues » sont les enfants en phase de découvrir la motricité fine et le développement physique et intellectuel adapté à leur âge. Enfin, « les hiboux ». Certains auront déjà intégré le précoce, d'autre pas, mais dont les activités et le développement tendent plus vers le scolaire.

Le descriptif qui suit est général et à titre de modèle de base. Il va de soi que les activités proposées sont fonction des saisons et que le langage utilisé n'est pas mentionné dans le descriptif. Nous y reviendrons plus tard et de manière plus approfondie dans la partie « pédagogique » du présent concept. Les aspects émotionnels et sécuritaires sont laissés volontairement de côté pour faire état d'une « marche à suivre standardisée » sur laquelle nous pouvons nous poser au cours des journées. Il s'agit là d'un fil conducteur général. Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas.

En clair, l'établissement des « moments » s'étalent dans la plage horaire de 6 h à 20h et concrètement se décompose comme suit<sup>5</sup> :

6h : Deux membres du personnel sont déjà présents et auront pris connaissance de la journée précédente ou autre particularité à venir par le biais d'un carnet de communication tenu à jour. Ce carnet est propre à chaque groupe et permet d'y consigner toutes les informations importantes afin d'accueillir le mieux possible les enfants. Il permet d'éviter les « on ne sait pas ... », « on n'est pas au courant » et de d'accueillir les parents et de connaître l'enfant de

---

<sup>5</sup> Le groupe des bébés ayant des âges et rythmes différents, nous tenterons de les introduire au mieux dans le schéma d'une journée type.



manière individuelle. Une tenue à jour claire et rigoureuse de ce carnet est indispensable pour le fonctionnement de la crèche.

Entre 6h30 et 8h : D'autres membres du personnel arrivent en renfort et procèdent également à la lecture de ce carnet avant de commencer la journée. Les couches sont vérifiées et changées si nécessaire, les biberons des plus petits sont donnés. Dès 8h, les groupes sont séparés et « les coccinelles » restent dans leur salle tandis que les plus grands rejoignent leurs espaces. Il s'agit dans un premier temps de la salle de jeux libres afin d'accueillir les prochains arrivants.

8h15-9h : Les grands s'installent à table avec l'aide des membres du personnel. Le petit déjeuner ne fait pas état de self-service, contrairement au déjeuner. Par contre, un enfant par jour est désigné pour la distribution des bols, bavoirs, couverts, etc...

Pour les plus petits, certains seront déjà couchés, d'autres prendront biberons ou petit déjeuner. Préparation du petit déjeuner par notre personnel. Lavage et stérilisation si nécessaire des biberons déjà utilisés du matin par le personnel et tout au long de la journée.

9h-10h30 : Quel que soit le groupe, les activités tant intellectuelles que physique sont importantes. Les membres du personnel procèdent donc à la mise en place d'activités structurées avec ou sans l'aide des enfants. Pour ce faire, ils séparent groupes. A la fin des activités, tous apprennent à ranger le matériel utilisé aux endroits prévus.

Pour ce qui est de nos plus petits, leurs rythmes étant respectés, les activités sont réalisées tout au long de la journée, mais sur de courtes périodes, le tout étant entrecoupé de changes, de périodes de câlins et de siestes. Car les plus petits se lassent vite et sont curieux de tout. Textures, motricité, couleurs et sons, tout est mis en œuvre pour leur éveil.

10h30 : Chacun son tour, les différents groupes des grands passent à la salle de bain. Il est l'heure de révérifier les couches pour ceux qui en portent encore et/ou passer à l'apprentissage de la propreté<sup>6</sup>. Les enfants s'étant adonné à diverses activités, un lavage des mains minutieux et l'apprentissage de celui-ci est mis en place avant le repas.

Certaines activités demandent moins de personnel actif. C'est à ce moment-là que ces derniers s'adonnent à la réflexion de nouvelles activités ou à la finition de certains bricolages.

---

<sup>6</sup> Bien que l'apprentissage de la propreté soit plus complexe, nous l'avons mentionnée à ce stade pour y faire référence.

11h-12h : Les plus petits sont installés dans leurs chaises, pour les enfants qui ne sont pas à la sieste à ce moment-là.

Les autres groupes rejoignent leurs tables respectives. Le personnel installe les enfants et l'un des membres aide au service des repas de chacun pendant que les autres surveillent.

Les 2 autres groupes se lèvent dans ordre et apprennent à prendre leurs assiettes, bavoirs, couverts et à se servir du repas qui leur est proposé. Le tout sous la surveillance du personnel éducatif qui veille à ce que chacun ait en suffisance dans son assiette.

Après le dessert, les petites bouches et les petites mains sont à nouveau nettoyées et contrôlées. Les dents sont brossées avec l'aide du personnel afin d'assurer un bon geste de base aux enfants.

12h-14h : C'est l'heure de la sieste pour le groupe de grands. Les lits nominatifs ont été installés et leurs doudous sont disposés sur les lits. Ils prennent place dans le calme et une histoire leur est comté ou une musique leur est jouée pour les apaiser. Deux membres du personnel restent surveiller la sieste jusqu'à ce que, ordre et calme règne dans la salle de repos. L'un des membres peut ainsi s'éclipser et s'adonner à la recherche ou mise en place d'une activité future.

C'est aussi la période des pauses pour le personnel. Qui s'effectue à tour de rôle.

14h-15h : C'est une phase de réveil en douceur, vérification des couches pour certains, mise sur les toilettes pour les autres. Dans le calme, ils intègrent la salle de jeu libres, le temps que tous les enfants soient levés.

15h : Les enfants passent une nouvelle fois à leurs tables respectives afin de profiter du goûter. Certaines fois, ce moment est jour de fête, car c'est à ce moment-là que sera servi le gâteau d'anniversaire de certains enfants. Les autres jours, il peut s'agir de fruits, tartines, céréales, etc... en fonction des indications du menu et afin de respecter l'alimentation variée et équilibrée tout au long de la journée.

15h30-17h : Les jeux dirigés reprennent. D'autres compétences sont développées. S'il est vrai que le matin, les activités intellectuelles sont souvent plus mises en avant, l'après-midi est plus adéquat à l'activité physique. Psychomotricité, danse, gestuel, mais aussi plus basées sur le développement moteur et créatif comme les cubes à emboîter, les jeux de rôles, etc. Le personnel varie les plaisirs du jeu et est attentif à l'état de son groupe en fonction du temps, des saisons etc...

17h-18h : Les groupes se rassemblent tout doucement en fonction des enfants qui quittent la structure et de ce fait, le jeu libre chez les groupes de grands est

de rigueur. Cette fois, l'enfant choisi son jeu en fonction de son envie, de son état d'esprit, de son imagination. Le personnel revérifie une fois encore la propriété de chaque enfant. Propose une petite collation aux enfants.

18h-19h : Nous rassemblons les groupes d'enfants, car le nombre nous le permet. Certains enfants seront déjà repartis à la maison. Il ne restera alors plus qu'un petit groupe qui sera réuni dans la même salle en attendant leurs parents.

19h-20h : les enfants ayant des horaires plus longs auront un repas proposé et sur demande des parents. Si l'occasion en est donnée, nous modulerons la pièce pour créer une ambiance plus feutrée et aider à l'endormissement des enfants.

Le personnel, après avoir vérifié que tous les enfants sont partis, l'ordre maintenu, les fenêtres, les lumières et tous les appareils électriques éteints, active l'alarme et quitte le bâtiment en fermant à clés.

Il est évident que le compte rendu de la journée figure au programme, mais chaque parent ayant le loisir de récupérer son enfant au cours de la journée, il est difficile d'établir une chronologie exacte. Afin que le compte rendu de la journée soit bien restitué aux parents, le personnel dispose, en plus du carnet de la journée, d'une fiche simplifiée permettant de mentionner les moments/faits clés de chaque enfant.

Tout autre indication en cours de journée ou petit oubli du soir sera quant à lui envoyé via l'application Viber sur un groupe reprenant tout le personnel. Chaque membre du personnel est tenu de contrôler cette application. La direction y attire une attention particulière car de la bonne communication dépend notre fonctionnement, l'évolution des enfants et notre image.

## G. INFORMATION SUR LES REPAS

Le besoin de s'alimenter commence par le sein de maman ou le biberon dans un premier temps et évolue très vite par la découverte des aliments. L'introduction des aliments se fait en fonction des âges. La crèche prend soin d'accompagner les parents dans cette étape afin de s'accorder avec la découverte de bébé et le plaisir de maman ou papa à fait découvrir les premiers aliments à la maison. Dans ce but, nous demandons aux parents des plus petits de tenir à jour une liste des aliments qu'ils ont déjà proposés à la maison afin que nous puissions continuer dans ce sens.

La structure s'est donc associée avec une société digne de fournir des repas de qualité irréprochable et d'assurer la livraison en temp et en heure pour respecter les normes HACCP en vigueur au Luxembourg.

En effet, notre établissement tient compte non seulement des allergies déclarées mais également des contraintes religieuses telles que les régimes sans porc, sans bœuf etc...

Les produits frais et de qualité nous sont fournis tous les jours.

Les repas équilibrés proposés pour les plus grands se décomposent en 4 phases : Le petit déjeuner, le déjeuner, le goûter et la collation.

Les repas du groupe des bébés est nominatif. Chaque enfant a sa propre assiette et il est de vigueur de retenir compte de l'aspect mixé, peu mixé ou non de chaque enfant, des aliments introduits et des spécificités de chacun en matière d'alimentation.

Il en va de même pour les panades qui sont préparées au jour le jour avec des produits frais et de saison.

Les repas préparés pour les plus grands se présentent sous une autre forme. Ils laissent le loisir à l'enfant de choisir un aliment plutôt qu'un autre mais il va de soi que notre cuisinière use de tous ces atouts pour faire découvrir d'autres goûts à certains enfants plus réticents. Bien que le groupe des plus petits soit servi à table, nous testons le fait que les autres puissent se servir eux-mêmes. Sous la surveillance bienveillante du personnel.

Un équilibre journalier est respecté et le menu est affiché tous les jours dans le hall d'entrée afin que chaque parent puisse le découvrir à sa guise.

Etant donné que les bébés sont le plus souvent encore au stade de découverte gustative, leurs menus quant à eux varient en fonction de chaque enfant.

Le compte rendu de ce que chaque enfant à manger est repris sur les fiches internes propre à notre structure. Cela permet une vision claire de ce que le personnel doit restituer oralement aux parents.

Le groupe des bébés propose un « cahier de communication » suivi ou non par les parents. Le personnel y consigne les activités, les tétées, les repas et bien d'autres informations sur l'enfant. Si toutefois les parents n'adhèrent pas au cahier de communication, le compte rendu sera réalisé oralement.

Etant donné que l'eau est la seule boisson autorisée en dehors du lait maternel ou maternisé, elle est proposée tout au long de la journée aux enfants et en suffisance. Elle ne fait donc pas l'objet d'un compte rendu spécifique. En revanche si un enfant devait refuser systématiquement et anormalement de boire ou l'inverse, le personnel a à charge de le mentionner aux parents.

A) COPIE DU REGLEMENT ACTUEL

Le Temps d'un Rêve ...

Noerdange



« Chaque enfant doit pouvoir s'épanouir harmonieusement dans un cadre dont les dimensions humaines restent préservées »

1. Présentation de la crèche

*Les enfants sont accueillis dès la naissance et jusqu'à 4 ans dans une structure spécifiquement adaptée à leurs besoins.*

*Outre le fait que nos crèches se veulent familiales, conviviales, pédagogiques et ludiques, nous proposons des services supplémentaires tels que les navettes scolaires pour les enfants au précoce et préscolaire en dessous de 5 ans.*

*Nous proposons également des excursions variées et créatives, des pique-niques, etc...*

*Conçue pour le plus grand plaisir de vos bambins, au cœur d'un petit village rural et en même temps sur l'axe menant à Mersch et son « autoroute du Nord »*

- Les + :
  - Horaires 6h - 20 h \*
  - Très belle situation
  - En plein cœur d'un beau petit village
  - Superbe jardin aménagé
  - Repas préparés sur base de produits frais

- Navette scolaire pour le précoce

## 2. Les Repas

### a. Les bébés

*Le Lait maternel ou non sera fourni par les parents ainsi qu'un biberon de lait et au besoin, un biberon d'eau qui resteront à la crèche.*

*Le Lait maternel devra être amené en pochette spécialement conçue à cet effet et être dument complété par le parent (**date et heure**). Il devra avoir été transporté dans un sac réfrigérant.*

*Le lait en poudre sera fermé hermétiquement et s'il a été ouvert avant l'arrivée à la crèche, la **date d'ouverture** devra figurer sur la boîte. (La conservation étant généralement de 1 mois après ouverture)*

*Il va de soi que tant que l'enfant n'a pas entamé de repas à la crèche, ce dernier ne sera pas facturé.*

*Dès le **premier repas**, la **facturation** commencera.*

*Par mesure de logistique, nous demandons aux parents de nous avertir de l'introduction et du type d'aliment au moins **1 semaine à l'avance**.*

*Les menus étant souvent différents d'un enfant à l'autre pour la catégorie d'âge de 0 à 2 ans, nous vous informons quotidiennement de ce dernier.*

### b. Les grands

*Le petit déjeuner est réalisé par le personnel et varie tous les jours (pain frais, confiture, fromage frais, céréales, fruits etc...)*

*Les repas de midi et du goûter sont réalisés chaque jour à partir de produits frais par notre fournisseur dont les détails sont en annexe.*

### *Les repas sont répartis en 4 périodes :*

- 1. Le petit déjeuner de 8h à 9h*
- 2. Le déjeuner : vers 11 h repas complet, entrée ou potage, plat principale et dessert (laitage ou fruit)*
- 3. Le goûter à 15 h*
- 4. La collation à 17 h (souvent un fruit)*
- 5. Le souper \* (selon les cas horaires tardifs)*

*Le déjeuner et la collation seront pris en charge par votre adhésion aux chèques services accueil avec une participation de 4,5€ maximum pour le repas principal en fonction de votre contrat.*

#### *C. Notre Fournisseur*

*L'Asbl « Les Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises » voir détails en annexe I et II*

*En adhérant à notre contrat, vous acceptez notre mode de facturation et acceptez que les repas non pris, mais non avisés à temps seront facturés.*

- Attention, nous vous avisons que nous ne servirons pas de repas en provenance de l'extérieur autre que ceux de nos fournisseurs. Toute allergie devra faire l'état un certificat médical en bonne et due forme afin d'être pris en considération.*

### *3. Les horaires*

*La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 6 h à 20 h, ces horaires sont soumis à 1 plage horaire dite « normale » comme suit par périodes de 12h maximum de présences.*

*La crèche ayant une autorisation d'ouverture de 6h à 20h, tout dépassement du forfait de base de 12h pour un Temps Plein sera facturé comme le mentionne le point 10 du présent règlement.*

*La crèche est ouverte toute l'année\* sauf jours fériés Luxembourgeois et sera également fermée entre Noël et Nouvel an. (Fixé annuellement).*

*\*La crèche se réserve le droit de fermer lors d'un pont suite à un jour férié, si le nombre d'enfants est inférieur à 6 enfants inscrits. Les parents seront dès lors avisés par lettre de ce jour.*

#### **4. Les formules**

*Outre une flexibilité d'ouverture, nous vous proposons également plusieurs formules allant de 2 jours (24h min./semaine) au Temps plein (5 jours = 60h/semaine). Nous vous proposons également un service de navette (voir conditions au point 5. du présent règlement)*

*Formule 2 jours = 24h*

*Formule mi-temps = 30h*

*Formule 3 jours = 36h*

*Formule 4 jours = 48h*

*Formule Temps-plein = 60h*

*Formule « école » et « navettes », voir tableau dans contrat (A définir lors de la signature du contrat)*

*Autre formule possible sur demande.*

- *Les ½ journées s'entendent sur une plage de 6 h commençant à 6h du matin et n'excédant pas 8 h du matin pour les mi-temps matins et 12 h à 14 h jusque 19 à 20h pour les mi-temps après-midi.*

#### **• 5. La navette**

*Nous possédons un véhicule adapté et spécialement équipé pour le transport d'enfants. Le déroulement pour les enfants qui fréquentent l'école précoce et préscolaire est le suivant :*

*A 11h25, nous allons les chercher et ils prennent le repas de midi avec nous et s'intègrent au groupe de leur âge pour le reste de la journée.*



*Nous assurons la garde des enfants scolarisés tout au long de l'année ainsi que pendant les congés et vacances scolaires. Ils participent ainsi aux différentes activités proposées telles que les excursions, les fêtes d'anniversaires, les sorties pédagogiques, etc...*

*Attention, quel que soit l'utilisation de la navette, Aucune nourriture n'y sera admise.*

## **6. L'inscription**

*L'inscription de l'enfant ne sera effective que lorsque nous aurons en notre possession :*

- 1. Le présent document signé*
- 2. Le contrat dument complété au niveau de la case « **inscription** » et signé*
- 3. La copie du carnet de vaccination (le jour de la 1ere adaptation)*
- 4. La copie de votre carte chèque service accueil et la copie du contrat y afférent.*
- 5. La caution versée*

## **7. La présence de l'enfant**

*L'arrivée à la crèche de l'enfant passe par une période dite « d'adaptation ». Cette période sera établie avec le personnel en charge de l'enfant afin de déterminer, en fonction de l'âge et des facilités ou non de l'enfant à s'intégrer. Cette période fait partie intégrante du contrat et selon le modèle de Berlin. Elle peut durer entre 3 jours et 1 semaine en fonction des besoins ressenti par l'enfant et déterminé par nos collaboratrices.*

**Il est impératif qu'avant cette période, le point 6. du présent document devra être complet !**

**➤ 2 semaines avant la date effective d'entrée de votre enfant, nous vous demandons de nous contacter afin de fixer la première date d'adaptation.**

*Généralement, l'enfant vient avec l'un des parents dans le but de se familiariser avec son nouvel environnement. Lors de cette période, le personnel s'informer des habitudes de l'enfant et informera le parent sur le déroulement de la journée type dans le groupe.*

La 2<sup>e</sup> adaptation consiste à ce que **l'enfant fasse une séparation de son parent**. Ce dernier devant resté joignable à tout moment. Cette période permet au personnel d'être face aux interrogations légitimes face à l'enfant inconnu et à l'enfant d'interagir directement sans le cocon familial. La 3<sup>e</sup> et dernière phase consiste en **une journée** (ou  $\frac{1}{2}$  journée en fonction du forfait souscrit) en mode « réel ». Soit biberon, sieste, repas etc... en fonction de l'âge de l'enfant. Pour cette dernière phase, le parent devra également rester joignable.

**Nous attirons une attention toute particulière au fait que les enfants doivent arriver changés et propres à la crèche. Nous n'effectuons les changements de vêtements que lorsqu'ils se sont souillés à la crèche.**

**Selon l'âge ils auront pris leur biberon (ou tétée) à la maison.**

## 8. Les absences de l'enfant

Dans le but d'une bonne gestion du planning et de la préparation des activités, il est demandé aux parents de prévenir **au plus tard avant 9h du matin** tout retard ou absence de l'enfant. Que ce soit pour maladie ou congés.

**Seuls les repas pour les absences prévenues à temps ne seront pas facturés !**

**Période de congés :**

**Il vous est demandé de nous aviser de vos congés dès que vous en avez connaissance et au plus tard le 15 du mois précédant le mois de congés.**

Afin de nous organiser au mieux, nous demandons également la période de congés prévu du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

**Les jours fériés et ponts y afférents seront également demander en temps et en heure. Il va de soi que nous n'accepterons les enfants à cette période que sous réserve d'un papier de l'employeur des 2 parents travaillant. Ce papier doit faire mention du /des jours de travail, des horaires et être signé par l'employeur. Si l'un des parents ne travaille pas ce jour-là, il sera donné priorité aux deux parents qui travaillent.**

(si le nombre d'enfant est égal ou inférieur à 6 enfants, la crèche se réserve le droit de fermer le jour du pont ou de réaliser un horaire réduit).

*L'absence de l'enfant ne donnant pas droit à une réduction tarifaire forfaitaire, mais la crèche ne facturera aucun repas durant ces périodes si cette dernière est prévenue dans les temps.*

## **9. Les maladies de l'enfant**

*En vue de préserver la santé des autres enfants, l'enfant malade ne sera pas accepté à la crèche !*

*Par maladie contagieuse, nous entendons notamment : herpes, varicelle, scarlatine, conjonctivite, gastro entérite, poux, etc....cette liste est évidemment non exhaustive et ne sert qu'à titre d'exemple. **En cas de suspicion d'une maladie, la crèche se réserve le droit de refuser l'enfant jusqu'à présentation du certificat du médecin** faisant état que l'enfant peut effectivement fréquenter la crèche sans risques, ni pour lui, ni pour les autres.*

*La crèche n'est nullement autorisée à donner des médicaments aux enfants si ces derniers ne sont pas pourvus d'un **certificat médical dument complété avec le nom de l'enfant, la date de délivrance, les prises exactes (moment de la journée et quantité) et la durée.** Le tout devant être lisible.*

*Il va de soi qu'avec une telle ordonnance, au retour de l'enfant, le parent fournira au personnel en charge un **papier du médecin** comme quoi l'enfant n'est nullement contagieux pour les autres enfants et qu'il peut **fréquenter la crèche** en toute liberté en d'autres termes, un certificat médical.*

*Tout médicament de type « **homéopathique** » fera l'objet d'une **autorisation préalablement signée par les soins du parent** attestant qu'il a déjà été utilisé sur l'enfant à la maison en « bon père de famille ». (document à disposition dans nos locaux)*

- **Tout doute de la part du personnel concernant un médicament ne sera pas administré.**

*La crèche possède des suppositoires de type « perdolan ».*

*Si l'enfant, lors de sa journée à la crèche, monte à une température dépassant les 39°C, le premier réflexe sera de téléphoner aux parents et dans le cas où aucun des 2 n'est joignable immédiatement, la personne en charge de l'enfant se réserve le droit de lui administrer un suppositoire (suivant son poids). Afin d'éviter tout risque de convulsion.*

*Veillez noter que si vous ne souhaitez pas que nous utilisions le Perdolan, vous êtes tenu de nous fournir votre propre médicament « type Nurofen » adapté à l'âge de votre enfant.*

- **Nous attirons votre attention sur le fait de nous prévenir de la prise de médicament de l'enfant avant son arrivée à la crèche afin que nous conservions de bons réflexes en cas de montée de température.**

*Pour toute autre raison, la crèche se réserve aussi le droit de contacter une ambulance si toutefois elle le jugeait nécessaire. Attention, nous ne serons pas toujours en mesure de suivre l'enfant dans l'ambulance et de laisser le groupe présent en sous-effectif de par ce fait.*

## **10. Les tarifs**

*La tarification des différentes formules de garde est fixée par communication écrite et fait partie intégrante du contrat. Cette tarification est fixée sur base mensuelle et sujette à modification pour raison par ex. d'indexation. Aucune réduction du présent tarif ne sera acceptée lors des périodes de « non-accueil » en dehors des repas (vacances de l'enfant, jours fériés, congé annuel de la crèche entre Noël et Nouvel An, etc...) Vous avez à tout moment le loisir de vous informer du tarif en vigueur.*

*Toute heure supplémentaire à la formule initialement choisie donnera lieu au paiement d'une majoration :*

*La crèche ayant une autorisation d'ouverture jusque 20h, tout dépassement du forfait de base de 12h pour un Temps Plein sera facturé à un tarif de 20€ par heure entamée à charge pleine du parent et non couvert par les chèques services.*

*Pour tout forfait en dessous du temps plein, le forfait supplémentaire sera facturé. Si toutefois il devait dépasser 12h de présence dans la structure le tarif de 20€ par heure entamée sera de vigueur.*

*Les parents ayant choisi un mode de garde sont tenus de **respecter l'horaire, sauf mention contraire de la direction** pour raison d'organisation interne par exemple.*

## **11. Les factures**

*Les factures sont, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009, entièrement éditées et gérées par la cellule des Chèques-services accueil des Ententes et Foyers de jour.*

*Le renouvellement vous sera communiqué via votre facturation et il vous incombera de faire le nécessaire sans quoi la facturation s'établira au plein tarif.*

Lien utile pour l'adhésion : <https://www.accueilenfant.lu/demarches-a-effectuer>

*Extrait du site :*

- ***Démarches à effectuer***

*Les parents résidents au Grand-Duché de Luxembourg qui désirent que leur enfant bénéficie du « Chèque-service accueil » doivent se présenter à l'Administration communale du lieu de leur résidence.*

*Les travailleurs européens au Grand-Duché de Luxembourg non-résidents qui désirent que leur enfant bénéficie du Chèque-service Accueil doivent se présenter au guichet de la Caisse pour l'avenir des enfants (anciennement: Caisse nationale des prestations familiales).*

*L'adhésion est gratuite et peut s'effectuer tout au long de l'année.*

*Pour faciliter l'adhésion, les parents sont priés de se munir des pièces suivantes :*

- *Le numéro de matricule de l'enfant*
- *Justificatif du rang de l'enfant*
- *Sur décision des parents : pièce(s) justificative(s) documentant le revenu actuel du ménage*

***Pour toute autre information concernant les chèques services accueil, nous vous invitons à vous rendre sur <https://www.accueilenfant.lu>***

## 12. Les prestations

*Tous les jours, nous le personnel présent vous informe des activités, repas et autre particularité sur la journée de votre enfant. Chez les plus petits, nous proposons un carnet de communication auquel vous pouvez ou non adhérer. Quoi qu'il en soit, nous tenons à vous faire participer au mieux de nos possibilités à leur journée sans vous.*

*Nous possédons un compte **Facebook** que nous alimentons régulièrement avec des photos.*

*Notre site est pourvu d'un accès « parents » strictement confidentiel et accessible via un mot de passe qui vous sera communiqué à votre arrivée. Veuillez noter que cet accès fait l'objet d'une signature préalable des parents dans le contrat d'enregistrement et une fois l'enfant désinscrit de notre établissement, les photos ne seront plus accessibles.*

### **Les soins :**

*La crèche fournit les couches de type « **pampers** » ou équivalent adapté à l'âge des enfants à l'exception des couches « pull up's » qui seront à fournir par les parents s'ils le jugent nécessaire. Nous réalisons les changes avec les **lingettes** et/ou gants de toilettes avec **savon doux adapté**, en fonction des besoins. Tout autre type de change spécifique est autorisé sous réserve que les parents nous les fournissent et sous réserve d'acceptation de la direction. Attention toutefois, les couches lavables ne seront pas autorisées afin de préserver l'hygiène au sein de notre établissement.*

*Une **crème de change** de type « Nivea » ou équivalent en cas de rougeurs sur les fesses. Si toutefois, il s'agissait de rougeur plus importante, nous demandons aux parents d'amener leur propre crème que nous garderons au sein de la crèche et sur laquelle figurera le nom de l'enfant.*

*La crèche utilise également **une eau nettoyante** adaptée pour le petit visage de bébé.*

***Ces prestations font partie intégrante de notre forfait.***

### **Les activités**

Tout au long de leur séjour parmi nous, votre enfant participera à diverses activités ludiques et éducatives telles que la peinture, le coloriage, la reconnaissance de textures et formes, l'apprentissage de la langue, la musique, le bricolage, etc... Nous nous efforçons au mieux de ne pas tacher les vêtements, que ce soit avec les activités ou les repas. Ils portent donc tabliers ou bavoirs. Nous vous demandons donc, en cas d'incident, de ne pas nous en tenir rigueur.

### **Les sorties**

Nous estimons que les enfants ont besoin de prendre l'air et dès que le temps le permet, nous sortons. Que ce soit sur la terrasse ou dans le jardin, nous profitons de la météo. Nous les équipons, pour les plus grands, de gilets de sécurité, et pour les plus petits, dans les poussettes et partons à l'aventure afin de leur faire respirer le bon air extérieur.

Nous partons du principe que tous les enfants sortent en promenade ou à l'extérieur quand il faut toutes les éducatrices pour la sortie.

Il nous arrivera de vous demander des tenues de saisons adaptées (combi ski ou casquette et maillots par exemple) afin de varier les plaisirs à chaque saison.

Nous vous demandons, pour les plus grands, de nous fournir un petit sac à dos avec des affaires telles que bottes en caoutchouc à la bonne taille, vêtements de pluie (style bouliebox). Un sac de gym avec jogging et des chaussures adaptées pour les sorties à la salle de sport.

### **Les excursions**

Nous organisons également des **petites excursions** de type « visite à la ferme », pic nic au parc, sortie éducative ou ludique à l'extérieur de la crèche. Pour ce faire nous prévoyons le moyen de transport qui le plus souvent est la navette à disposition. Quelle que soit la sortie, **l'information** sur cette dernière figurera dans le **hall d'entrée**.

Si toutefois, votre enfant, de par son forfait, ne devait pas être présent à cette activité, mais que vous souhaitez quand même l'y inscrire, il vous incombe de nous en parler. Nous pourrions éventuellement trouver un arrangement en fonction évidemment du nombre d'inscrits.

*Les sorties dites « payantes » (Piscine, Indoor, Ferme pédagogique payante, ...) vous seront facturées au plafond de 5€ maximum. La crèche interviendra pour la différence.*

*Merci d'en tenir compte.*

### 13. Le site et les images

#### *Les réseaux sociaux :*

*La crèche dispose d'un site internet, de connections aux réseaux sociaux actuels tels que Facebook. Dans ce sens, seules les photographies soumises à autorisation de la part des représentants légaux sont diffusées sur ces moyens de communications.*

*Les enfants non autorisés seront masqués. Veuillez noter que la crèche ne fournira pas la photographie de votre enfant si un enfant non autorisé y apparaît sauf autorisation préalable du représentant légal de l'enfant en question.*

#### *L'accès parents :*

*La crèche a également mis en place un « accès parents » dont le mot de passe vous sera communiqué à l'entrée en vigueur du présent contrat. Veuillez noter qu'en signant le contrat, vous vous engagez à consulter ces photographies en « bon père de famille ». Toute diffusion sur les réseaux sociaux d'une photographie où un autre enfant que le vôtre apparaît est strictement interdite et sera passible de poursuite, sauf mention contraire écrite des tuteurs légaux concernés.*

### 14. Le code

#### *Les vêtements :*

*Bien que notre personnel reste attentif aux affaires personnelles de chacun, nous vous saurions gré de bien vouloir indiquer le **nom** ou les **initiales**, ou tout autre **signe distinctif** reconnaissable sur les affaires de vos enfants. En effet, une inversion peut vite arriver et d'autant plus lorsque les enfants ont des vêtements similaires.*

#### *Les bijoux :*

*En ce qui concerne les **bijoux**, nous apprécierions **qu'aucun collier, ni bracelets** ou tout autre bijou ne viennent à la crèche. Le tout pour des raisons de sécurité.*

*Pour des raisons de « coutumes », croyances ou autres, certains enfants arrivent avec les oreilles déjà percées. Nous vous remercions de ne leur laisser que des boucles d'oreilles de type « perceuses ».*



### Les jeux :

La crèche possède ses propres jeux et jouets. Nous vous rendons attentif au fait qu'aucun jeu ou jouet en provenance de l'extérieur ne sera accepté.

## 15. La réservation

Les parents ont la possibilité de réserver une place pour leur enfant et ce longtemps à l'avance. Pour ce faire, le contrat dispose d'une mention « pré-inscription » que les représentants pourront compléter afin de réserver leur place en crèche. Il est impératif qu'avant la date d'entrée en vigueur du contrat, c'est-à-dire avant même toute adaptation de l'enfant, le contrat devra être revu avec les informations concernant l'inscription à proprement parlé.

Afin que la réservation soit effective, nous invitons les parents à verser le montant de la caution qui s'élève à :

**Pour les 3,4 ou 5 jours d'inscription : 800€**

**Du 2 jours au mi-temps (2jours  $\frac{1}{2}$ ) : 500€**

Sur le compte suivant :

**Code BIC : BCEELULL**

**Code IBAN : LU66 0019 9012 9426 1000**

**Mention obligatoire : Date entrée de l'enfant, nom et prénom**

**ATTENTION : ce compte est uniquement destiné à la caution. Le compte à créditer pour les factures vous sera mentionné sur les factures elles-mêmes.**

### Conditions particulières

Le montant de la réservation sera entièrement reversé aux parents :

- Si l'enfant a fréquenté la crèche : 2 mois après la sortie définitive de l'enfant de notre établissement
- Si malheureusement l'enfant n'a pas survécu ou souffre d'un handicap dépassant nos compétences (certificat à l'appui)
- Toute autre raison non autorisée par la direction ne donnera aucunement droit à un remboursement de caution.

## 16. Les modifications de formule et départ définitif

*Le départ définitif de l'enfant sera notifié à la crèche par lettre recommandée et ne sera effective que le 1<sup>er</sup> ou le 15 du mois en cours. Le préavis à compter de cette date sera de 2 mois. Durant cette période, la garde est maintenue ainsi que la tarification y afférent. Si toutefois les parents décidaient de retirer l'enfant durant la période des 2 mois de préavis, la tarification serait toujours d'application durant cette période.*

*En cas de modification de formule, un document est à votre disposition dans nos locaux « **modification de formule** ». Ce dernier est à compléter et devra faire état d'une acceptation de la part de la direction avant toute modification effective. Attention toutefois, ces modifications ne seront acceptées que pour de longues périodes. S'il s'agit de changements exceptionnels, merci de prévenir le personnel afin de voir les possibilités et d'envoyer **IMPERATIVEMENT** un e-mail sur [info@lesreves.lu](mailto:info@lesreves.lu).*

*S'il s'agit d'une diminution de la formule, les 2 mois de préavis restent à respecter sauf mention contraire de la direction.*

*Nous vous informons que le présent règlement peut subir quelques modifications en cours de vie suite au mode de fonctionnement de notre crèche. Le cas échéant, nous vous aviserons par un écrit que vous devrez également valider pour bonne réception.*



## I. COOPERATION AVEC LES PARENTS

La coopération avec les parents se limite à la présentation complète de notre structure au moment du premier contact. Le rendez-vous fixé permet ainsi aux parents désireux d'intégrer notre structure de découvrir ce que nous avons à offrir. La responsable fixe un rendez-vous également pour la période dite d'adaptation qui s'entend normalement sur 3 phases décrites dans notre règlement et peuvent se prolonger jusqu'à 1 semaine pour un parent inquiet ou un enfant plus sensible à l'intégration. Le personnel prend alors le relai et fournit des informations continues sur notre mode de fonctionnement, sur les activités, soins et particularités de la journée. Tout au long de l'année la communication est maître mot de notre principe fondamental de fonctionnement.

La crèche organisera également des rencontres comme : un spectacle de fin d'année avec les enfants et à ce titre, nous convions les parents à venir assister au spectacle de leurs enfants. Tous les enfants, sans exception font partie de ce spectacle. Ensuite, un buffet est à leur disposition pour clôturer la fin d'année et discuter avec les parents hors du cadre formel de notre structure.

La seconde coopération consistera en la demande de participation à une petite activité commune demandée aux enfants. Ils ramèneront à la maison un petit personnage, tout au long d'une année. Nous allons faire « vivre » ce petit personnage, lui attribuer un nom, une histoire etc... Les parents seront impliqués car devront réaliser quelques photos et raconter à leur tour le vécu de leur enfant à la maison avec ce petit personnage.

Dans un contexte sans cesse en mouvement, il nous a été important de faire participer quelques intervenants externes. C'est pour cela que notre structure travaille depuis plusieurs années avec la Compagnie des 3 chardons, spécialiste des spectacles pour enfants de 2 à 8 ans.

Le livre est également un instrument d'apprentissage, de communication et d'éveil important. Jusqu'ici, nous étions abonnés à l'école des loisirs, mais envisageons d'autres pistes afin de rentrer dans le cadre de l'apprentissage des langues.

L'environnement étant propice aux activités et à l'ouverture sur les activités physiques, nous sommes en pleine prospection d'association avec, d'une part, le garde forestier de la commune et communes avoisinante pour établir des parcours dans les bois avec les enfants. Nous comptons mettre en place une « routine » qui permettra aux enfants de sortir régulièrement à l'extérieur dans un espace sécurisé.

L'autre facette de cette ouverture consiste en l'association avec les hall sportifs (Beckerich, Rédange, Ell, etc...) afin de profiter des installations à disposition et de guider les enfants vers une activité physique régulière en matière de santé.

# *PARTIE PEDAGOGIQUE*

## A. PREAMBULE ET DEFINITION DE L'EDUCATION NON-FORMELLE

**« Pour apprendre, il y a d'autres lieux que l'école. Les concepts de société de la connaissance et d'éducation tout au long de la vie démontrent qu'il est possible d'apprendre à tout moment, en tous lieux et à tout âge. A l'ère des nouvelles technologies et de l'échange permanent d'informations, les opportunités d'apprentissages n'ont de cesse de se multiplier. »**

En ce sens on distingue de l'éducation formelle, celle qui se déroule durant la période de scolarité obligatoire, l'éducation informelle et l'éducation non-formelle. Cette dernière est caractérisée par ceci qu'elle se déroule selon un processus établi, mais sans validation et en faisant prévaloir l'échange, l'initiative et l'égalité entre les participants.

L'éducation non-formelle offre donc l'opportunité de mieux se connaître et d'approfondir ses connaissances, compétences et aptitudes tout au long de sa vie.

Dans le cadre qui nous concerne, nous nous efforcerons de vous exposer notre méthode d'apprentissage non formelle pour les enfants de 0 à 4 ans dans un contexte pédagogique qui se veut plurilingue et sans cesse en évolution.

## B. TACHES DES SERVICES DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Avant de définir les tâches du service de l'éducation non formelle au sein de notre structure, il nous semble opportun de décrire brièvement les bases de notre principe de fonctionnement. En effet, c'est par l'identification des besoins<sup>7</sup> des enfants de 0 à 4 ans ainsi que des parents dans un contexte collectif que nous évoluons.

Nous sommes une crèche privée et à ce titre, nous avons choisi une image qui nous correspond pour évoluer dans une dimension familiale qui se veut rassurante et à la mesure des tout petits et des plus grands.

Les besoins primaires que nous mettons en avant au sein de notre structure se décomposent sous 9 rubriques : le besoin d'hygiène, d'alimentaire, de sécurité affective, de sécurité physique, d'activité physique, d'appartenance, d'autonomie et d'épanouissement. A tous ces besoins, viennent se greffer un élément essentiel de la communication : Le langage choisi pour communiquer.

---

<sup>7</sup> Basé sur « Ce dont les enfants ont besoin : leurs sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir » (2001), T.B. Brazelton en collaboration avec S.I. Greenspan, Stock. et sur l'ouvrage de S.I. Greenspan « The Child with Special Needs<sup>7</sup> : Encouraging Intellectual and Emotional Growth with Serena Wieder.

Les tâches de notre service d'éducation non formelle sont donc multiples et se décomposent comme suit :

- Le respect du rythme : propre à chacun, ne jamais oublier qu'il est une personne dans un groupe.
- L'accompagnement de l'enfant dans la recherche de son autonomie : permettre et accompagner l'enfant afin qu'il fasse les choses par lui-même. Sa prise de conscience dans ses capacités, dans ses mouvements, ...
- L'apprentissage du langage oral : Dans un contexte en constante évolution et de multi-culturalité bien présente au Luxembourg, l'intégration passe également par ce langage. En effet, afin d'aider les enfants de toute nationalité à trouver leur place au sein de l'enseignement scolaire Luxembourgeois, il est évident qu'il doit se familiariser avec les langues du territoire. Pour ce faire, les 2 langues principales véhiculaires de notre structure sont le Français et le Luxembourgeois. Nous encourageons l'enfant à s'exprimer et exprimer sur ce qu'il ressent. « Comprendre et se faire comprendre »
- Favoriser le développement créatif de l'enfant : Toutes les activités dans le domaine artistique (pictural, musical, ...) permettent à l'enfant de faire différentes découvertes et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.
- L'apprentissage de la vie quotidienne : Change, repas, activités, temps de pause, arrivées à la crèche, départs constituent des moments clés de la vie en collectivité et un apprentissage tout aussi éducatif pour l'enfant. Il va se familiariser à la vie en société et à un rythme jusque-là encore inconnu pour lui. La relation avec des adultes, les situations de conflits, les émotions.
- L'ouverture d'esprit sur les sciences et techniques : Faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure et comment ça marche.
- La communication claire et ciblée avec les parents : En effet, même si nous évoluons dans une collectivité, chaque enfant est un individu à part entière et à ce titre, est analysé dans son individualisme.

Toutes ces tâches sont mises en place dans un environnement qui se veut familial, gai et chaleureux.

### I. L'IMAGE DE L'ENFANT ET CONCEPT DE L'ÉDUCATION

Dans cette partie, nous revenons sur l'identification des besoins que nous avons faite et sur base de laquelle toute notre orientation pédagogique est tournée. Pour pouvoir mieux répondre aux besoins de ces chérubins nous devons développer la thématique des besoins sur lesquels toute notre approche pédagogique est tournée. En effet c'est en se basant sur de nombreux ouvrages comme ceux du Professeur de pédiatrie clinique de la faculté de Médecine de Harvard, T.B.Brazelton, le Professeur de pédiatrie et de Psychiatrie clinique de la faculté de Médecine Universitaire George Washington, ainsi que, le plus connu d'entre eux, Abraham Harold Maslow, Psychiatre spécialiste ayant déterminé, entre autre, les besoins sous forme de pyramide. Combiné à cela, le ressenti de l'équipe et un travail de groupe nous ont permis d'extraire à notre tour, 10 besoins à satisfaire détaillés ci-dessous.

---

#### A) IDENTIFICATION DES BESOINS, PRINCIPE ET IMPLICATION

Pour bien comprendre notre processus, une description détaillée, mais claire, des besoins à satisfaire des enfants et des parents, la définition que nous en faisons au sein de notre structure en identifiant les enfants comme centre de toutes nos attentions et son intégrité en tant qu'individu, ainsi que les 6 champs d'actions en découlant sont nécessaires.

---

##### BESOIN D'HYGIÈNE

**Définition :** L'enfant a besoin de se sentir propre au quotidien et de vivre dans un environnement sain. Dans un contexte où il est amené à être régulièrement changé tout au long de la journée, que l'on effectue les soins du visage, mouchage de nez, lavage des mains et des dents, etc...

**Rôle du personnel éducatif :** Être attentif et disponible pour le groupe, mais aussi pour l'enfant en tant qu'individu. En effet, nous n'allons pas tous à la toilette en même temps. Pour les bébés, c'est le rôle de l'adulte de contrôler les enfants tout au long de la journée. Dès le stade de la propreté passé, étape que le personnel réalise en collaboration avec les parents, c'est l'enfant, lui-même qui est amené à s'adresser à l'adulte pour faire face à ce besoin.



D'autre part, l'application de la journée structurée entre aussi en ligne de compte pour définir des repères aux enfants lorsqu'il s'agit de se laver les mains avant les repas ou après les activités manuelles. Le personnel montre les bons gestes au groupe, puis à un enfant en particulier si ce dernier a plus de mal à intégrer le concept. Il en va de même pour le brossage des dents qui doit s'effectuer après les repas et être réalisé correctement.

**Champs d'actions mis en évidence :** « Mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et média », « valeur, participation et démocratie »

---

## BESOIN ALIMENTAIRE

**Définition :** L'enfant a besoin de faire plusieurs repas par jour pour emmagasiner l'énergie suffisante pour sa journée. Les quantités et produits seront adaptées aux âges, aux convictions religieuses et aux allergies.

**Rôle du personnel éducatif :** Veiller à respecter une alimentation équilibrée et que l'enfant puisse goûter à tout sans pour autant le forcer. L'enfant se sent respecté dans ses choix alimentaires, s'intègre à une structure de groupe, apprend à se débrouiller tout seul. En effet, si pour les plus petits, l'éveil des goûts se fait en constante collaboration avec les parents. Le personnel sollicite les parents à tester chez eux les premiers aliments avant de les communiquer à la structure. Pour les plus grands, le personnel est à l'écoute de l'enfant qui tente de manger seul et se servir de la cuillère dans un premier temps.

Lorsque les enfants changent de groupe et arrivent chez les plus grands, nous avons mentionnés plus tôt, l'enfant passe par d'une étape de chaise haute et repas à la demande à une étape plus structurée permettant à ce dernier de trouver sa place au sein du groupe en se tenant à table « comme un grand ». A ce stade, ils sont encore trop petits pour se servir tout seul et c'est le personnel qui se charge de remplir les assiettes, de les informer sur le repas afin de leur faire prendre conscience de ce qu'ils mangent et de les accompagner à la bonne prise en mains des couverts et utilisation de ceux-ci.

Passé ce stade, le personnel, sous la surveillance de la cuisinière, adopte la méthode du « self-service contrôlé ». Il va de soi qu'un enfant appelé à se servir seul ne prendra pas systématiquement les légumes proposés et se contentera de remplir son assiette d'aliments qui lui font envie ou qu'il connaît déjà. Le rôle de l'éducateur et de la cuisinière est crucial à ce stade, car il s'agit de proposer aux enfants des aliments, sans les forcer, et d'arriver à les faire accepter des produits qu'ils auraient probablement refusé en temps normal. L'enfant, à ce

stade, se sert « seul » et prend conscience de bien remplir son assiette de produits sains et équilibrés. Il apprend à attendre son tour, à se munir des « outils » dont il a besoin pour manger (assiette, couverts, bavoir, gobelet...).

**Champs d'action mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et médias », « valeurs, participation et démocratie », « émotions et relations sociales »

---

## BESOIN DE SECURITE AFFECTIVE

**Définition :** Amour, compréhension, empathie, valorisation, encouragement et réconfort sont des valeurs essentielles à adopter pour l'intégration de l'enfant dans la société. L'enfant a besoin d'être encadré, sentir qu'on lui pose des limites, un rythme de vie régulier ponctué d'inattendu, mais toujours avec un fil conducteur.

**Rôle du personnel éducatif :** L'enfant sera traité avec empathie, il a des besoins de reconnaissance, d'être choyé, protéger, réconforter. Le personnel est à l'écoute et malgré les groupes, considère l'enfant dans son rôle d'individu avec ses propres attentes, son propre vécu. L'enfant est-il le premier de la famille ? Est-il choyé au quotidien ? Lui laisse-t-on plus d'indépendance à la maison ? Comment réagissent les parents face à la communication de leur enfant ? La liste est longue. Afin de définir un périmètre clair des besoins affectifs de l'enfant, le personnel se tourne en premier lieu vers les parents. Le personnel est le lien entre les parents et la structure d'accueil, il va de soi qu'écouter et observer les parents quant à leur approche vis-à-vis de leurs enfants est un bon indicateur des éventuelles carences affectives au cours de la journée. Il ne faut pas oublier que bien souvent, les petits qui nous sont confiés, ont passé le plus clair de leur temps à être le centre d'intérêt, bien souvent unique, des parents. Ces petits se retrouvent dans un environnement qu'ils ne connaissent pas, avec d'autres individus qui ont autant qu'eux, besoin de reconnaissance. Le personnel use de toute ses compétences affectives pour les faire se sentir heureux et écoutés « comme à la maison », mais en gardant à l'esprit le cadre collectif qui leur est offert.

**Champs d'action mis en évidence :** « émotions et relations sociales », « valeurs, participation et démocratie », « langue, communication et médias »

---

## BESOIN DE SECURITE PHYSIQUE

**Définition :** L'enfant doit se sentir en sécurité, c'est-à-dire, ne pas être confronté à des situations potentiellement dangereuses pour sa propre personne. Certes il va explorer le monde qui l'entoure, mais l'environnement d'apprentissage et de vie pour lui devra lui donner confiance et le faire avancer dans ses expériences avec le moins de risques possibles.

**Rôle du personnel éducatif :** sur ce point nous n'allons pas nous étendre sur l'aspect sécuritaire mis en place par les réglementations établies par l'ITM (Inspection du travail et des Mines), mais plutôt sur le fait que sécurité veut aussi dire « bonne utilisation des objets mis à disposition ». En effet, les normes de sécurité ayant déjà été appliquées selon la loi, les seuls risques encourus par les enfants restent ceux de mauvaises manipulations, de mauvaise gestion de leur corps, le mécanisme psychomoteur en étant encore à l'étape de découverte. C'est sur ces points que le personnel est appelé à travailler et à faire découvrir de manière sécuritaire aux enfants.

**Champs d'action mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et média »

---

## BESOIN D'ACTIVITE PHYSIQUE

**Définition :** Pour une bonne santé mentale, il faut pratiquer un sport<sup>8</sup> ! En effet, tout autant que l'adulte, l'enfant a besoin de se dépenser, de se défouler pour canaliser ses émotions.

**Rôle du personnel éducatif :** Ici, la répartition et la bonne mise en place de période d'activité physique tout au long de la journée permettent à l'enfant de découvrir ses capacités motrices et ses limites.

Dans le groupe des plus petits, de petits jeux moteurs aident les bébés à mieux utiliser leur corps et à progresser toute en douceur. Tout au long de la journée et en période d'éveil de bébé, il est important d'écouter les attentes de bébé. Bien qu'ils ne parlent pas encore, leurs comportements en disent long.

Une fois que les enfants ont pris notion de son équilibre à quatre pattes ou en marchant, il est intéressant pour le personnel de le déstabiliser par de petits exercices afin qu'ils puissent repousser leurs limites et se découvrir de nouvelles capacités.

---

<sup>8</sup> « Un esprit sain dans un corps sain » Cette citation tire sa source de la Dixième des seize *Satires* de Juvénal (écrites entre 90 – 127).

Les périodes d'activité psychomotrice en groupe leur permettent aussi un apprentissage par l'imitation. Certains seront plus rapide que d'autres à apprendre les gestes, mais à force de stimulation par le personnel et de petits encouragements quotidiens, chacun pourra évoluer à son rythme et finir par arriver au résultat escompté.

**Champs d'action mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et sante », « langue, communication et média », « valeurs, participation et démocratie »

---

## BESOIN DE REPOS

**Définition :** Chaque enfant a besoin d'un certain nombre d'heure de sommeil, ce qui lui permet de récupérer, tant point de vue physique que psychique. Ce besoin, bien que décroissant avec l'âge, est extrêmement important et crucial pour son bon développement.

**Rôle du personnel éducatif :** pour les plus petits, cette phase passe par l'apprentissage du rythme des enfants à la maison. Les parents, lors de l'adaptation, indiquent le rythme imposé ou non à l'enfant dans un contexte familiale. Le personnel s'efforce dans un premier temps à reproduire ce climat et ce rythme. Une fois les signes émis par les plus petits identifiés par le personnel (il a faim, il a sommeil, quelque chose le dérange...etc...), le personnel est en mesure d'identifier clairement les périodes propices au repos.

Lorsque l'enfant grandit, il a moins besoin de sieste et cette dernière se limite souvent à une seule période sur la journée et ce, après le repas. Après que le personnel ait veillé au lavage des dents et soins corporels, il est de rigueur qu'ils accompagnent les enfants dans le local où va se dérouler la période de repos. Dans ce cadre, une petite musique douce et d'ambiance, une histoire, etc... sont d'autant d'outils à mettre en place pour faire régner ordre et calme au sein du groupe. Chaque enfant aura été placé dans son propre lit où doudous et/ou tétine fétiches, les attendent. La mise en place d'un rituel organisé et simple permet aux enfants d'avoir des points de repère précis de la chronologie de la journée.

**Champs d'application mis en évidence :** « mouvement, conscience corporelle et santé », « langue, communication et médias »

---

## BESOIN D'APPARTENANCE

**Définition :** Grâce aux activités de groupe, le jeune enfant prend conscience, par le jeu, de sa place au sein d'une collectivité. Ce besoin est renforcé lorsque plusieurs langues sont utilisées au sein d'une même collectivité. Le fait d'intégration et initiation à un autre langage que celui dont il est l'origine lui permet de communiquer plus librement. L'enfant passera ainsi tout naturellement de son propre langage à celui de sa mère et le contexte plurilingue de son environnement journalier lui fera ressentir un besoin tout naturel d'essayer un ou plusieurs autres langages pour essayer de se faire comprendre d'une personne ou d'un groupe.

Même si parfois il fera face à une situation de conflit, rejet, vis-à-vis de ses camarades, il est primordial qu'il se sente accepté en tant qu'individu avec ses valeurs et ses différences. Le langage utilisé est donc important pour qu'il trouve sa place au sein d'un groupe.

**Rôle du personnel éducatif :** L'éducation plurilingue adoptée depuis déjà plusieurs années au sein de notre structure donne l'accent sur un personnel francophone et Luxembourgeois. La langue véhiculaire la plus soutenue au sein de notre établissement étant le Français, l'agent de référence Luxembourgeois a le rôle clé de faire découvrir aux enfants une autre façon de s'exprimer et de se faire comprendre par le biais d'activités régulières et de divers ateliers. Les enfants auront donc le loisir de s'adonner à des activités qu'ils connaissent déjà, le tout dans une autre langue et de se fait, par le jeu, d'assimiler un autre langage.

**Champs d'application mis en évidence :** « émotions et relations sociales », « valeurs, participation et démocratie », « langue, communication et médias ».

---

## BESOIN D'AUTONOMIE

**Définition :** L'autonomie passe par une phase d'apprentissage que l'enfant découvre en commençant à se mouvoir seul. L'enfant prend conscience de ses possibilités et limites. Il apprend à se débrouiller tout seul !

**Rôle du personnel éducatif :** Les repas font également partie intégrante de l'apprentissage. Ils apprennent dès lors à utiliser les couverts, à se servir tout seul, à enfiler leurs bavoirs, etc...tant de gestes que le personnel éducatif veille à diriger afin que l'enfant, au final, mange seul, de façon autonome et soit sensibilisé à une alimentation saine et équilibrée. Le personnel, se targue de présenter les différents aliments mis à disposition des enfants et ce dans les 2 langues d'application au sein de la structure afin que les enfants puissent acquérir le vocabulaire nécessaire dans ces langues.

L'autonomie est aussi sujet à ateliers et le personnel prépare les enfants à savoir s'habiller tout seul, savoir mettre chaussures et pantoufles, savoir à quel moment on doit se rendre aux toilettes, etc... Bref, la base de toutes les petites choses que l'enfant saura maîtriser en quittant notre structure.

**Champs d'application mis en évidence :** « Valeurs, participation et démocratie », « mouvement, conscience corporelle et santé », « *langue, communication et médias* »

---

## BESOIN D'EPANOUISSEMENT

**Définition :** L'enfant a besoin de se développer, de développer sa créativité, son imaginaire. Afin qu'il s'épanouisse pleinement, la structure doit offrir, par différentes méthodes, le moyen aux enfants de se développer d'un point de vue artistique, créatif et esthétique.

**Rôle du personnel éducatif :** Le personnel doit mettre en place une chronologie logique dans les types d'activité proposé. Il doit aménager des moments d'activité créative, motricité fine, découverte extérieure sur le monde artistique tant musical qu'esthétique. Mais aussi laissé libre court à l'imagination de l'enfant par l'aménagement de jeux libres tout au long de la journée. C'est un savant mélange entre découverte de ses capacités, son goût pour les belles choses et son ouverture d'esprit au monde multiculturel qui l'entoure que l'enfant se développera et se construira de manière opportune dans le monde. Le personnel doit le guider dans ses actes, mais aussi lui faire découvrir ou l'observer en fonction de son activité. Le sens critique du personnel prend ici toute sa dimension et est un moteur pour l'épanouissement de l'enfant.

**Champs d'application mis en évidence :** « Créativité, art et esthétique », « *langue, communication et médias* », « émotions et relations sociales »

---

## BESOIN DES PARENTS

**Définition :** Comme son nom l'indique, nous avons également identifié le besoin des parents. Il doit se sentir en sécurité, sentir qu'il laisse son enfant dans un environnement qui cadre avec son mode de vie, ses valeurs. Le besoin des parents est une partie très importante à ne surtout pas négliger dans le mode d'apprentissage que nous mettons en place.

**Rôle du personnel éducatif :** Dans ce type de besoin à satisfaire, nous estimons qu'il est essentiel d'être à l'écoute des attentes des parents qui confient leur enfant à nos bons soins. En effet, le personnel se doit d'être attentif, proactif et être de bon conseil pour l'évolution des petits. Dans un premier temps, le personnel écoute les parents lors de l'adaptation, il prend note de leurs demandes, de leurs indications pour que l'intégration se passe au mieux dans notre structure. A cette phase succède très vite la phase de conseil. En effet dans un contexte de nouveauté pour les jeunes parents, l'explication et les conseils d'éducatifs sont de rigueur. Nous n'imposons en aucun cas un point de vue. Le personnel « éduque » aussi les parents à cette phase de séparation avec leur enfant. Nous employons le terme « éduquer », car en effet, pour les parents aussi, il s'agit d'une phase d'apprentissage. Ils doivent apprendre à quitter leur petit. Le personnel intervient donc avec toute sa bienveillance dans cette phase. Une fois le cadre de séparation dépassé, le parent apprend à connaître l'évolution de son enfant en tant qu'être indépendant au sein d'une structure collective et à réagir au sein de cette même structure avec les règles qui en découlent. Le personnel détient là aussi un rôle clé qui concilie vie en collectivité d'un enfant dans son intégralité et son évolution avec attente des parents. Le tout sous un climat familial que nous voulons maintenir et qui est le maître mot de notre structure. Ou en d'autres termes « comment vivre dans une collectivité dans un climat familial ! »

**Champs d'application mis en évidence :** « *Langue, communication et médias* »

## 2. CARACTERISTIQUE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Nous nous sommes entendus sur la mise en relation des enfants et du personnel au sein de notre structure, des besoins à satisfaire et les champs d'applications à mettre en évidence. Mais concrètement, qu'est-ce qu'un champ d'action ?

---

### A) DEFINITION DES CHAMPS D' ACTIONS<sup>9</sup> :

- *Emotions, relations sociales*
  - Engager des relations sûres avec autrui
  - Percevoir ses sentiments et les exprimer
  
- *Langue, communication et médias*
  - Plaisir de la langue et communication
  - Contact avec la diversité linguistique et culturelle
  - Premières expériences avec la lecture, les histoires et l'écriture
  
- *Créativité, art et esthétique*
  - Plaisir de créé, d'être créatif
  - Expérimenter de nombreuses formes d'expressions créatives et artistiques
  
- Valeurs, participation et démocratie
  - Exprimer ses besoins et ses souhaits
  - Participer et s'impliquer activement

---

<sup>9</sup> <http://www.men.public.lu/fr/actualites/articles/communiqués-conference-presse/2016/02/19-assurance-qualite/enfant.pdf>



- Sciences et techniques
  - Découvrir différents liens et principes de base
  - L'expérience de la nature : rechercher, explorer
  - Faire des expériences techniques
  
- Mouvement, conscience corporelle et santé
  - Multiples expériences motrices et sensorielles
  - Apprendre à connaître et percevoir son propre corps
  - Joie et plaisir lors des repas en commun

---

## B) CONTEXTE D'APPLICATION DES CHAMPS D'ACTIONS :

Vous l'aurez très certainement remarqué, lors de notre analyse des besoins, c'est le langage, la communication et les médias qui sont les fils conducteurs et la base de notre fonctionnement.

Mais comment faire dans une structure où la multi-culturalité bat son plein ? Comment intégrer l'enfant dans sa différence, conservé cette différence culturelle et l'invité à s'ouvrir vers d'autres horizons ? La question à résoudre est de savoir comment, dans la pratique est d'éviter d'enfermer dans une identité figée celui ou celle qui agit différemment.

*Nous garderons donc à l'esprit dans notre développement que les enfants sont des individus compétents qui ont chacun un parcours unique, qu'ils apprennent avec les autres et des autres via des processus d'interaction et qu'ils sont des membres égaux de la société et jouissent de leurs propres droits.<sup>10</sup>*

Dans les milieux éducatifs, le but n'est pas de participer à la construction de l'identité des enfants en faisant table rase de ce qu'ils sont. On ne vise pas à éduquer les enfants de demain selon un moule prédéfini. Il s'agit plutôt de favoriser une identité singulière au départ d'appartenances multiples, en étant créatif et en construisant des ponts avec les cultures familiales et les différentes appartenances des enfants. Pour ce faire, le langage choisi au sein de la structure

---

<sup>10</sup> Extrait de l'éducation non formelle des jeunes enfants tiré du site du Ministère de l'éducation Nationale de l'enfance et de la jeunesse.

sera source de communication et d'échange avec les enfants, mais aussi au sein de l'équipe. Les images choisies, les livres proposés, les musiques écoutées et mimées font preuve d'un grand discernement et d'une volonté de notre personnel à mettre en évidence les facultés de chaque enfant et non pas de les étouffer dans leurs différences. Notre personnel ne va pas mettre en avant le fait que l'homme a un autre travail que la femme. Chacun, garçon ou fille accomplira la même tâche au sein de notre structure. Chaque enfant est considéré comme un tout et quelle que soit sa différence ou les préjugés extérieurs, le personnel ne fait aucune distinction. N'oublions pas que nous sommes les « exemples » au sein de la structure.

Le cadre de travail étant établi, il nous faut également un moyen de communication fiable afin de véhiculer les bonnes informations au sein des équipes. Pour ce faire, nous utilisons divers outils comme un cahier de communication représenté sous forme d'agenda et qui nous permette de consigner les informations importantes de la journée. La communication orale en plus de la communication écrite permet d'affiner, de préciser les faits. En effet, le personnel recevant les informations des parents le matin concernant un enfant n'est pas le même que celui qui rendra le même enfant le soir et une communication claire et précise des particularités de la journée est très importante pour considérer l'enfant en tant qu'individu à part entière au sein de la structure.

Par exemple, ce matin le parent précise que son enfant a mal dormi cette nuit. Il est tout naturel que cet enfant risque d'être plus fatigué pendant la journée que les autres jours et ne sera probablement pas aussi attentif. Nous devons en tenir compte.

Il s'agit aussi de communiquer sur une absence, un événement particulier de la journée, les repas, etc... Tous les éléments qui font état de la journée de l'enfant sont importants, car il faut garder à l'esprit le personnel qui restitue l'enfant le soir n'est pas nécessairement celui qui s'est occupé de lui la journée et que de ce fait, le parent s'enquiert de ce que son enfant a fait dans notre structure. Nous ne pouvons en aucun cas ne pas avoir communiqué sur la journée de chaque enfant.

Nous nous voulons structure d'accueil familiale, donc, chaque enfant est connu dans ses particularités, ses exploits et son évolution.

Divers tableaux, ponctuels, fiches, sont également des outils de communication précieux pour notre structure afin de ne pas rater d'informations importantes à mentionner soit au sein des équipes, au sein des différents groupes, mais aussi aux parents.

Il n'y a donc **pas d'évolution sans communication**. Que ce soit pour l'évolution des plus petits, les bricolages en cours, les spectacles à mettre en place, les excursions à préparer, etc... Le personnel communique sans arrêt tout au long de la journée. Il y a donc une continuité dans l'évolution de chacun.

Le contexte d'application des champs d'action étant posé, nous travaillons sur tous les points, tant émotionnels, que créatif, que sur les valeurs, les sciences, etc... mais comment le faisons-nous ? La pratique pédagogique permet en effet de mettre en musique toutes ces belles idées et de les concrétisées par les outils dont nous disposons et que nous pourrions encore améliorer.

# *LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE*

Nous entrons ici dans la mise en pratique du journal de bord et de son utilité pour l'éducation non formelle chez les jeunes enfants.

Mais qu'est-ce qu'un journal de bord ?

Le journal de bord se décompose en 3 points : La liste des activités avec les enfants, les informations concernant le personnel en place et leurs formations et finalement, le règlement d'ordre intérieur.

Ce journal de bord sera **tenu à jour à dater du 2 octobre 2017** par le personnel encadrant et le personnel éducatif.

Il s'agit, pour le personnel encadrant de refléter le personnel éducatif, les suivis des formations continues et d'adapter si nécessaire le règlement d'ordre intérieur

Pour le personnel éducatif, il s'agit de compléter avec minutie les 5 volets qui sont :

- Les activités pédagogiques
- Les espaces fonctionnels
- Les projets pédagogiques
- La collaboration avec les parents
- La coopération avec les écoles si possible

En clair, quels objets sont utilisés, quels outils sont mis en place afin d'intégrer le cadre de référence fixé au préalable.

## I. MISE EN PRATIQUE

---

### A) APPLICATION DU JOURNAL DE BORD

Afin de mieux comprendre et de concrétiser les différentes activités et leurs utilités pour les enfants au sein de la structure, nous allons détailler, sur base du modèle mis à disposition par le service de la jeunesse et des agents régionaux, quelques applications réelles. Il va de soi que cette liste sera non exhaustive et que nous évoluons sans cesse dans l'apprentissage et notre mode de fonctionnement. Le matériel, les applications et utilisations par les enfants ou le personnel, les partenariats avec les parents et autres structures continueront d'évoluer.

Il nous paraît important à ce stade, d'attirer l'attention sur le fait que nous ne nous étendrons pas sur chaque matériel et champs d'application. Il va de soi qu'un instrument de musique, par exemple, aura le même effet pédagogique qu'un autre instrument. Nous n'énumérerons pas tous ces derniers, mais restons dans un ensemble d'outils identiques pour une pédagogie identique.

### B) ACTIVITES PEDAGOGIQUE

Par activité pédagogique, on entend les activités réalisées avec les enfants et qui utilisent le matériel à disposition et les outils, les objectifs visés et les groupes d'âges impliqués. Ce dernier a pour utilité de dresser un constat des cadres de références mis en exergue par rapport à l'activité elle-même et de les améliorer si nécessaire. Elle a aussi pour but d'assurer une continuité dans le mode d'éducation des enfants et de suivre leurs évolutions. Concrètement, un atelier, quel qu'il soit, permettra aussi une remise en question du personnel quant au public visé. Tout est matière à apprentissage, même le moment du repas permet à l'enfant d'évoluer, d'apprendre et de trouver sa place.

---

## EXEMPLE D'UN ATELIER DE LECTURE :

### **Installer le climat propice à la lecture :**

- Préparer la salle
- Proposer l'activité aux enfants et plus précisément, la lecture.
- L'introduire de façon ludique avant même de prendre en mains le livre.
- Les faire participer au choix du livre et de la langue utilisée pour raconter l'histoire.
- Au moment de la lecture, veiller à ce que chacun ait la possibilité de bien voir les images, entende bien l'histoire ou de toucher le livre si ce dernier est destiné à des fins sensoriels
- En fonction des âges, adapter la participation des enfants

### **Développement des compétences des enfants / objectif :**

- Agir sur le mouvement, la conscience corporelle et la santé :
  - L'enfant est capable de s'asseoir et de refréner son envie de bouger (socialisation acquise)
- Agir sur la langue, la communication et les médias :
  - L'enfant est capable de se concentrer pendant au moins une dizaine de minutes ;
  - L'enfant est capable d'écouter l'autre, comprendre et mémoriser une suite d'événements ;
  - L'enfant est capable de disposer d'un minimum de vocabulaire pour raconter à son tour quelques passages de l'histoire.
- Agir sur les valeurs, la participation et démocratie :
  - L'enfant est capable de participer à une activité en groupe ;

- L'enfant est capable de comprendre qu'il ne faut pas déranger ses petits camarades pendant l'activité.

### **Mise en question :**

- Le livre est-il adapté à la tranche d'âge visée ?
- Comment les enfants l'ont-ils accueilli ?
- Comment s'est passé la séance ?
- Puis-je améliorer ma manière de procéder ?
- Est-ce que certains enfants ont montré des aptitudes particulières ou au contraire, ont montré un désintérêt pour l'activité ?

Les ateliers proposés tiennent compte du matériel à disposition et de l'utilisation que nous pouvons en faire. Le matériel est le suivant :

Des instruments de musique, les CDs de musiques : écoute de nouveaux sons, prise en mains, utilisation, découverte culturelle, vocabulaire ...

Des perles où les différents formats permettent une bonne prise en mains selon les âges, pâte à modeler, formes encastrables, lacets à enfiler, pêche, bac à sable, bac à riz, livre à colorier, ardoises, peinture, collage, puzzles, ... : développent entre autre la manipulation et maîtrise de la motricité, conscience de son corps, vie en société, créativité, texture ...

Memory, domino, puzzles, jeux d'apprentissage couleurs, formes, animaux, sons des animaux, jeux de société... : axent plus le développement sur l'intelligence, la concentration, la manipulation, la vie en société...

Les jeux de constructions, les animaux réalistes, les dinettes, trains, voitures, poupées etc... : développent l'imaginaire chez l'enfant, le jeu par l'imitation

Les modules de motricité, les trotteurs à pousser, les voiturettes, les ballons, cerceaux, parachute, matériel en mousse, tapis de sol, ... : Les mouvements, conscience corporelle et la bonne santé physique sont développés sous forme de jeux en utilisant entre autres tous ces outils.

---

### **L'EVEIL DES ENFANTS HORS DES ATELIERS**

Les moments de repas, les sorties, les moments de pauses sont autant de possibilité de faire évoluer les enfants également et à ne pas négliger :

Au moment du repas, le personnel place les enfants et leur demande le calme, ils les valorisent en leur demandant de se servir eux même de bons ingrédients sous leur regard bienveillant, les informent sur les repas, les incitent à mettre leurs bavoirs seul, à manger proprement. Lors du petit déjeuner, un enfant est désigné



pour donner aux autres les ustensiles utiles pour le repas en question (bols, bavoirs, cuillères...). L'enfant est alors valorisé par rapport à un groupe. Il prend le sens des responsabilités.

Au moment des sorties, les enfants sont amenés à s'asseoir sur le banc, dans le calme, ramener dans le silence ses propres chaussures et essayer de les mettre, de s'habiller seul, de ranger son propre espace (vestiaire). Avant de quitter la structure et de se comporter en « groupe uni » lors des sorties. La discipline est alors instaurée auprès des enfants. Les règles sont simples et claires.

Les moments de pauses permettent quant à elles de faire le point et développer de manière individuelle l'esprit des enfants de manière indépendante. Le personnel les « surveille » sans les diriger. Ils développent ainsi leur imaginaire.

---

## QU'EN EST-IL DE L'ÉVEIL DES PLUS PETITS

Pour les plus petits, le matériel n'est pas nécessairement un moyen d'apprentissage, en effet, tout est matière à découvrir et à éveiller l'intérêt. Le personnel est attentif aux signes de chacun afin de décrypter leurs besoins primaires à satisfaire. Le jeu remplit un rôle chez le bébé : il favorise le développement de ses habiletés physiques, intellectuelles, affectives et sociales

L'éveil de la conscience :

Par le contact oral :

Nous parlons beaucoup avec les bébés afin d'établir les connections nécessaires afin de communiquer. Nous adoptons un langage simple et des gestes en accord.

La musique fait aussi partie de notre quotidien et accompagne les petits dans le rythme de la journée.

Par l'environnement :

Les couleurs et formes qui les entourent, les matières, sont autant d'outils qui sont utilisés au quotidien par notre personnel.

Par le contact physique :

Le contact, en prenant les petits dans les bras, en les massant, les câlinant est aussi essentiel que les autres moyens de développement.

Les bébés sont sensibles et ont des attentes particulières. Comme signalé plus haut, il faut décrypter leur langage corporel afin de les satisfaire. Pour répondre au mieux à leurs attentes, nous avons identifié les centres d'intérêts des tous petits que le personnel met en pratique.

- **Ils éprouvent plus d'intérêt pour les visages** que pour les objets ;
- **Ils aiment être proches d'un adulte** : ils aiment le son de sa voix et la vue de son visage. Même si vous êtes au téléphone, vous pouvez placer votre bébé à côté de vous, dans un berceau ou dans un siège d'enfant, et le caresser ou le toucher;
- **Ils aiment être transportés** un peu partout quand ils sont réveillés. Ils apprécient la sensation de bouger et le rythme du mouvement ;
- **Ils aiment être allongés** sur le dos et regarder des choses intéressantes. Nous avons aménagé plusieurs endroits où bébé peut passer une grande partie de sa journée.
- **Ils apprécient les mobiles** : ils constituent une source de divertissement, ainsi qu'une expérience stimulante, c'est pourquoi nous en avons installés un peu partout dans la salle où ils évoluent.
- **Ils réagissent au chant** à tout moment pendant leur état de veille. Ils aiment entendre le son de voix familières tout au long de la journée ; cela les reconforte ; c'est pourquoi le personnel leur parle régulièrement, chante ou joue des musiques adaptées.
- **Ils réagissent à une gamme de sons différents** : ils sont stimulés par les hochets, par les jouets qui grincent, par les boîtes à musique, par les mobiles musicaux et d'autres jouets du genre. Ils réagissent même aux bruits de la maisonnée, comme les éclaboussements de l'eau, les sonneries ou même le bruit d'un mixeur.

---

## C) ESPACES FONCTIONNELS

Les espaces fonctionnels sont les pièces et endroits dédiés aux activités pédagogiques.

La structure compte pas moins de 9 espaces qui se définissent comme suit :

**Le hall d'entrée** : même si de prime à bord, on ne voit pas l'intérêt pédagogique de cet endroit, le personnel, lors des sorties quasi quotidiennes les jours de beaux temps, l'utilisent dans le cadre de l'apprentissage. En effet, les enfants, par groupes, doivent respecter le silence, s'asseoir dans le calme, pour les plus avancés, retirer les pantoufles, mettre les chaussures, ou au moins aller les chercher et enfiler manteaux, écharpes, etc...

**L'espace dédié aux bébés** : Une belle superficie où les plus petits évoluent et apprennent à leur rythme. Tout est mis en œuvre pour qu'ils évoluent, mangent, s'éveillent. L'espace est modulable afin de suivre au mieux les tranches d'âges qui y sont représentées.

**La chambre à coucher des bébés** : Le nombre de lits présents dans cette pièce n'est pas représentatif du nombre d'enfants présents. En effet, chacun a son

propre lit, même les temps partiels. Ce qui permet d'aménager un petit espace « privilégié » et confortable pour chacun.

**La salle de change/salle de bains** : L'espace est un lieu de soin, mais il permet aussi un échange particulier lors du change des tout petit. Il n'est plus alors dans un groupe, mais il est seul avec l'un des membres du personnel et ce dernier établit un lien privilégié avec lui lors de cet échange. Pour les plus grands, il s'agit d'un lieu d'apprentissage pour la propreté, le lavage des mains et des dents.

**La salle de jeux libres/dirigés** : Il s'agit d'un espace modulable, qui peut tantôt laisser libre court à l'imagination des enfants où ceux-ci peuvent se servir des jeux qui leur font envie et se créer un imaginaire, tantôt disposer d'un matériel bien particulier comme les voitures, les poupées ou encore les trains. Ils procèdent alors à la restitution de gestes qu'ils ont observé et « imitent » les adultes. On parle dans ce cas de jeux d'imitations.

**La salle de repas/activités** : Cette salle est également modulable et sert pour les repas, lors des heures bien définies, mais le reste du temps, c'est aux activités manuelles et créatives que cette pièce est dédiée.

**Le dortoir / salle de psychomotricité** : La salle de psychomotricité est pourvue d'un module de motricité équipé d'un toboggan, d'escaliers, de jeux en mousses, mais peut aussi être équipée de parcours comme les cerceaux, le parachute etc...Parfois, cette salle se transforme en salle de lecture avec des gros coussins pour réaliser un coin « cosi » propice à la lecture, ou encore à l'apprentissage des instruments de musique. En dehors des heures d'activité, l'espace prend une toute autre dimension avec tous les petits lits nominatifs installés afin d'accueillir les enfants pour la sieste.

**Le jardin** : clôturer et agrémenté d'un module de jeux et d'une maisonnette, ainsi que de petits bancs, cet espace est propice pour prendre l'air en toute sécurité. Tantôt jeux libres, tantôt jeux dirigés, cet espace permet nombres d'activités et permet aussi de prendre le goûter en plein air. Agrémenté également de 2 petits jardinets, les enfants découvrent aussi les joies du jardinage.

**La cours** : Espace permettant de s'adonner aux joies des jeux sur roues. Equipé de petits vélos et petites voitures, cet espace est clôturé, délimité et sécurisé (murs équipés de dalles amortissantes), ils peuvent mettre à l'épreuve ainsi leur équilibre et leur imagination.

---

## D) PROJETS PEDAGOGIQUES

Par projet pédagogique, nous entendons toutes les activités qui font intervenir l'extérieur à l'environnement exclusif de la crèche mais qui n'en sont pas moins un moyen ludique et intéressant à explorer pour l'apprentissage des enfants vers le monde extérieur et leur ouverture d'esprit. Pour le projet pédagogique nous travaillons avec des partenaires de manière régulière ou organisations ponctuellement des sorties à caractère pédagogique.

**La compagnie des 3 chardons** : Spécialisé dans les spectacles pour enfants. Cette compagnie permet une interaction de tous les groupes d'enfants en âge de comprendre une histoire. En effet, la compagnie envoie un livre illustré mais sans texte (juste le titre) accompagné d'un CD musical. Les 3 groupes de grands (les coccinelles, les tortues et les hiboux) travaillent à l'unisson pour créer une histoire sortie de leur imaginaire. Une fois bien assimilée, la compagnie envoie un représentant qui pose un décor en relation avec l'histoire et raconte cette dernière aux enfants, le tout animé par des personnages, marionnettes jeux de lumière etc... Il s'agit là de mettre en avant le côté créatif des enfants, développer le goût pour la lecture, promouvoir la vie en société et les fonction d'un groupe, apprendre à écouter et tenir sa place, etc..

**L'école des loisirs** : Permet d'obtenir de nouveaux livres et d'agréments notre bibliothèque, indiquer aux parents les bonnes lectures en fonction des tranches d'âges et des compétences de chacun. Les parents peuvent aussi bénéficier d'un tarif préférentiel en commandant les livres à la crèche.

**Les ateliers musicaux** : Tous les mardis matin notre structure fait découvrir de nouveaux sons, de nouveaux instruments de musiques, de nouvelles cultures à travers les instruments et enrichi le vocabulaire des plus petits quant aux instruments mis à disposition. Ils ont le loisir d'essayer, de toucher, d'entendre. C'est une approche très intéressante et fort appréciée des tous petits.

**L'éveil à l'écologie/santé** : Nous mettons en place un système de 4 poubelles « Ecologiques » à 4 couleurs qui permettront aux enfants de se repérer et de séparer/ faire le tri dans les objets à jeter du quotidien (cartons, bouteilles, etc...). Nous espérons ainsi favoriser les bons gestes du quotidien et un automatisme dès le plus jeune âge à la préservation de la planète, le tout sous forme de jeu ludique.

**Les sorties** : En dehors des intervenants externes récurrents, nous réalisons régulièrement des sorties avec les enfants à l'extérieur de l'enceinte de la crèche. Les promenades sont une première forme de sortie et un apprentissage aux règles de vie en communauté. Les excursions sont un second volet. Ces dernières permettent aux petits de s'ouvrir vers une autre dimension de l'apprentissage. Actuellement, le personnel se rend chaque année dans des fermes

et dont l'une d'entre elle est celle qui produit des potirons dans tout le pays et située à Roodt/Ell, dans des In door (plaine de jeux intérieures), au parc à vélos à Strassen, parfois à la piscine, dans des parcs animaliers tel que Bettembourg, bref, ces activités externes sont nombreuses et variées et sont également un bon moyen d'apprentissage à explorer.

**Projet à venir :** La collaboration avec des maisons de retraite.

---

## E) COLLABORATIONS AVEC LES PARENTS

Nos collaborations avec les parents se font tout au long de l'année étant donné que nous communiquons sans cesse avec eux. Le personnel établit un climat de confiance et familiale qui rendent possible les échanges au quotidien agréables et constructifs. En dehors de ce concept d'échange intra-muros, la structure organise aussi un spectacle de fin d'année où les parents sont conviés à assister. Ensuite en découle une petite restauration et un échange moins conventionnel qui renforce les liens. Ce spectacle est fort apprécié par les parents et par les plus petits aussi.

Nous n'oublions pas non plus de mettre les parents à l'honneur lors de la fête des pères et de la fête des mères. Le personnel se targue de trouver les bons bricolages qui vont mettre en avant les compétences de leurs enfants et qu'ils seront fière de donner à leurs parents. Pour les plus grands, un échange supplémentaire est accueilli par un petit refrain ou une petite chanson dédié à papa ou maman. Cela permet de rapprocher parents et enfants et que l'enfant se sente valorisé par rapport à son travail et ce au sein même de son cocon familial, plus seulement au sein d'un groupe ou d'une structure.

---

## F) COLLABORATION AVEC LES ECOLES

Mettant en place un système de navette qui conduira et récupèrera les enfants dans les écoles des environs, nous prendrons contact avec ces dernières pour nous faire connaître, expliquer notre mode de fonctionnement et favoriser les échanges avec les enseignants en place. Une bonne entente est primordiale pour que le passage de la crèche à l'école se fasse le mieux possible pour l'enfant.

## B. PARTENARIAT D'EDUCATION

### I. NOS PARTENAIRES :

#### A) L'ECOLE DES LOISIRS :



*L'école des loisirs*

(BELGIQUE)

79, boulevard Louis Schmidt  
1040 Bruxelles  
Tél : 00 32 2 736 44 62

email : [edl@ecoledesloisirs.be](mailto:edl@ecoledesloisirs.be)

#### B) LA COMPAGNIE DES 3 CHARDONS :



124, avenue d'Italie  
75013 PARIS  
Tél : 01 45 89 44 69  
Tél : 00 33 1 45 89 44 69  
(de l'étranger)  
[contact@3chardons.com](mailto:contact@3chardons.com)

### I. CONCLUSION

Notre mode de fonctionnement est basé sur les besoins que nous avons identifié des enfants, incluant les parents.

Nous ne privilégions pas un sujet par rapport à un autre, mais nous efforçons d'explorer une multitude de pistes afin que l'enfant puisse se découvrir des aptitudes dans tel ou tel domaine et trouver sa place au sein de la collectivité, respectivement de la société.

Les langues de communication française et Luxembourgeoise lui permettrons de s'ouvrir à de nouvelle forme d'expression. Le luxembourgeois permettra aux petits étrangers de s'intégrer plus facilement dans une institution du pays, mais est aussi bénéfique aux frontaliers, car un enfant qui s'éveille tôt dans deux langages lui permettra d'en développer plus facilement une troisième<sup>11</sup>.

A ces langages, nous ajoutons le fait que nous mettons en avant toutes les compétences qu'un enfant peut développer via des activités régulières au sein de notre structure et l'approche que nous en faisons. En claire, nous nous efforçons de couvrir tous les champs d'actions connu et de les intégrer dans notre mode de fonctionnement structuré.

A ces fins, bien que nous agissions dans ce sens tous les jours, mais sans support, ni trace effective autre que l'évolution à proprement parlé de l'enfant lui-même, un journal de bord a été établi par le service National de la jeunesse pour recueillir et évaluer toutes les structures d'accueil et faire en sorte que ces dernières agissent bien dans l'intérêt des enfants et des familles.

**A dater du 2 octobre 2017**, ce journal de bord, dont les actions ont été détaillées sous le chapitre « pratique pédagogique » fait état des activités que nous allons consigner journalièrement dans ce journal, mais aussi de l'évolution du personnel par des formations continues permettant une mise à jour régulière de leurs compétences, voire même un apprentissage supplémentaire s'il y a lieu. Le tout étant supervisé par des « agents régionaux » qui contrôleront la mise en place des concepts, le suivi et le maintien de la qualité par les structures.

---

<sup>11</sup> Inspiration : Ranka Bijeljic-Babic, membre du Laboratoire de psychologie de la perception de Paris-Descartes

Concrètement, notre personnel, ainsi que la direction devront faire preuve de discernement et tenir à jour les documents demandés afin d'assurer aux familles une qualité de service irréprochable.

Ce journal permettra également aux structures de mesurer l'impact de leur projet et la remise en question de celui-ci si le but de développement n'est pas atteint.

La direction va donc, dans un premier temps, fournir les documents nécessaires à la mise en place de ce journal de bord par l'impression des formulaires : Activités pédagogiques, Espace Fonctionnels, Projet pédagogiques.

Les formulaires de collaborations avec les parents et avec les écoles reviendront à la direction, respectivement aux référents.

Le Personnel a déjà été sensibilisé à la mise en place de tout ce système durant les mois d'analyses qui ont été nécessaires à la réalisation du présent document et ont déjà suivi des formations de remise à niveau tout au long des années 2016-2017.

Nous projetons de nous équiper des outils informatiques nécessaires afin que les supports papiers, peu écologiques et très coûteux disparaissent. Ainsi, notre agent régional aura une vue régulière de nos évolutions.

## 2. PROCHAINES DEMARCHES

Les prochaines démarches, en dehors de la réorganisation du planning de travail du personnel pour mettre en place le temps nécessaire à la bonne restitution des informations via les formulaires à disposition, consistent également à travailler avec d'autres « acteurs externes » tels que :

- Rendre des visites régulières à des personnes âgées qui peuvent apporter beaucoup dans la socialisation des jeunes enfants. Cet échange sera, à notre sens, tant bénéfique pour nos enfants que pour les personnes âgées.
- Prévoir la formation d'une partie du personnel au Air tramp pour qu'ils puisse faire découvrir une autre forme de psychomotricité aux enfants
- Prévoir des sorties régulières en forêt afin d'éveiller les enfants à la nature dès leur plus jeune âge. Nous effectuerons aussi des visites à la ferme.
- Mettre en place un principe de « peluche » éducative que l'enfant pourra prendre à la maison. Le but étant de responsabiliser l'enfant qui devra faire



attention à la peluche, mais aussi mettre ses mots à lui sur ce qu'il aura vécu avec cette petite peluche au sein de son environnement familiale. Elle sera confiée à tour de rôle aux enfants.

Toutes ces pistes ont fait l'objet de réflexions préalables et vont être discutées, mises en place si possible et suivies. Nous espérons ainsi permettre aux enfants de bénéficier d'activités supplémentaires faisant partie de notre mode de garde.

### 3. FORMATIONS

Toutes les formations seront suivies de manière rigoureuse afin d'améliorer et/ou parfaire les connaissances de notre personnel.

A cela, s'ajoutent les formations continue de mises à jour de santé et sécurité au travail avec la mise à jour des notions de premiers secours pour enfants, l'utilisation des extincteurs à disposition et notion d'incendie, la formation biannuelle d'évacuation incendie et mise en situation. Et la formation interne sur la sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène ainsi qu'une sensibilisation à l'équilibre alimentaire chez les jeunes enfants.

# *RECUEIL DE REFERENCES*

Cet ouvrage nous a été inspiré de considérations personnelles, de réflexions de groupes, mais aussi de divers ouvrages et approches de différents spécialistes.

## A. LES EXPRESSIONS QUI NOUS RESSEMBLENT :

*« Parler tôt deux langues permet d'en acquérir une troisième plus facilement »*

Ranka Bijeljic-Babic, membre du Laboratoire de psychologie de la perception de Paris-Descartes

*« N'oublions pas que les enfants suivent les exemples mieux qu'ils n'écoutent les conseils... »*

De Roy Lemon Smith (Historien Américain né en 1887)

*« Travailler avec les enfants, c'est avoir peu de certitudes et de nombreuses incertitudes ; ce qui nous sauve, c'est la recherche, le refus de perdre le langage de l'émerveillement qui persiste au contraire dans les yeux et l'esprit des enfants. Il faut avoir le courage de réaliser obstinément des projets et des choix. Telle est la tâche de l'école et de l'éducation. »*

Loris Malaguzzi (fondateur de l'école municipale pour les jeunes enfants de Reggio Emilia, en Italie.)

## B. LES OUVRAGES ET INSPIRATIONS :

- Marika BERGES-BOUNES, Jean Marie FORGET
  - Vivre le multilinguisme : Difficulté ou richesse pour l'enfant ?
- Révision scientifique : Liane Comeau, Ph. D., consultante scientifique en petite enfance
  - Naître et grandir approche de 0 à 3 ans
- T.B. Brazelton, Professeur de Pédiatrie clinique, Faculté de Médecine de Harvard, fondateur de l'Unité du développement infantile de l'Hôpital des Enfants de Boston

- T. B. Brazelton vous parle de vos enfants (1988), Stock.
  - L'âge des premiers pas : une déclaration d'indépendance (1985), Payot.
  - Points forts : les moments essentiels du développement de votre enfant de 0 à 3 ans (1993), Stock.
  - Ce dont les enfants ont besoin : leurs sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir (2001), en collaboration avec S.I. Greenspan, Stock.
  - Apaiser son enfant (2004), en collaboration avec J. Sparrow, Fayard.
  - Votre enfant et son sommeil (2004), en collaboration avec J. Sparrow, Fayard.
  - Votre enfant et la discipline (2004), en collaboration avec J. Sparrow, Fayard.
- S.I. Greenspan, Professeur de Pédiatrie et de Psychiatrie cliniques, Faculté de Médecine, Université George Washington
    - The Essential Partnership: How Parents and Children Can Meet the Emotional Challenges of Infancy and Childhood with Nancy Thorndike Greenspan. Viking Penguin.
    - The Child with Special Needs: Encouraging Intellectual and Emotional Growth with Serena Wieder.
- Abraham Maslow, psychologue américain considéré comme le père de l'approche humaniste
    - Une théorie de la motivation (A Theory of Human Motivation), 1943

« Abraham Maslow reste une référence pour nombre de psychologues dans le monde entier. Il est connu dans la psychologie du travail pour ses études sur la motivation, souvent résumées abusivement à une simple pyramide dont il faudrait monter les degrés les uns après les autres pour atteindre la pleine satisfaction. Pour les psychothérapeutes, c'est l'initiateur de la psychologie humaniste, avec Carl Rogers en particulier. D'autres psychologues voient encore en lui la figure de proue de la psychologie transpersonnelle — cette branche de la psychologie qui dépasse ce qui concerne strictement la personnalité pour s'intéresser à la dimension spirituelle de l'homme et aux états de conscience exceptionnels.

On doit en particulier à Abraham Maslow l'élaboration d'un lexique précis, pour aborder la mystique et les états de conscience exceptionnels dans des termes scientifiques, tout en respectant la spécificité de ces expériences »

La hiérarchie des besoins selon lui est généralement représentée sous la forme d'une pyramide qui, de la base au sommet, distingue cinq niveaux de besoins :

1. À la base, les besoins physiologiques (tels que la faim, la soif) ;
2. Ensuite, les besoins de sécurité et de protection (tels que le désir d'un toit ou d'une bonne assurance). Ces deux aspects assurent la survivance physique d'une personne ;
3. Puis viennent les besoins d'appartenance, besoins sociaux qui reflètent la volonté de faire partie d'une famille, d'un groupe, d'une tribu ;
4. Ensuite arrivent les besoins d'estime de soi (qui permettent de se regarder dans le miroir le matin) pour les besoins psychologiques ;
5. Enfin, apparaissent au sommet de la hiérarchie, les besoins de s'accomplir.

La pyramide qui a été attribuée à Maslow représente mal la richesse de son analyse, et surtout trahit la vision dynamique qu'il avait des besoins dans la construction de la personnalité<sup>4</sup>.

De plus, si Maslow est très connu dans le domaine du management, ses recherches concernaient la psychologie générale, et ce sont ses successeurs qui ont appliqué ses conclusions à la sphère de l'entreprise. Lui-même n'a écrit que des notes à ce sujet, où il est peu question de motivation, mais beaucoup plus de la société adéquate et de l'eupsychie (ou santé psychologique).

- Edward de Bono, psychologue, médecin et spécialiste en sciences cognitives

Quand il s'agit d'utiliser la méthode lors d'une réunion, le principe est de faire l'effort d'endosser tous les modes de pensée à tour de rôle (ou de les reconnaître chez les autres intervenants). Une séquence d'utilisation des chapeaux est déterminée à l'avance selon le problème à traiter (ex : tous les participants pensent d'abord en chapeau blanc, ensuite en rouge, puis en noir, etc.) ; chacun des intervenants doit utiliser le mode de pensée relié au chapeau déterminé par la séquence.

Ce système crée un climat de discussion cordial et créatif et facilite la contribution de chacun. Cela permet à tous d'être sur la même longueur d'onde en même temps et les idées des uns provoquent les idées des autres.

Cette méthode centralise l'énergie créatrice de l'équipe, rarement sollicitée. On peut résoudre les problèmes plus rapidement en concentrant sa pensée sur la tâche à accomplir. Les idées nouvelles sont alors protégées de la critique immédiate et peuvent donc se développer. Cette méthode est donc beaucoup plus productive que la méthode d'argumentation critique habituelle.

Quand il s'agit d'un management personnel, l'effort se porte sur le changement successif des modes de pensée.

## Les différents chapeaux

- Chapeau blanc  
La neutralité : lorsqu'il porte le chapeau blanc, le penseur énonce des faits purement et simplement. La personne alimente le groupe en chiffres et en informations. C'est l'image de la froideur. C'est le goût de la simplicité : le minimalisme.
- Chapeau rouge  
La critique émotionnelle : avec le chapeau rouge, le penseur rapporte ses informations teintées d'émotions, de sentiments, d'intuitions et de pressentiments. Il n'a pas à se justifier auprès des autres chapeaux. C'est le feu, la passion, l'intuition.
- Chapeau noir  
La critique négative : lorsqu'il porte le chapeau noir, le penseur fait des objections en soulignant les dangers et risques qui attendent la concrétisation de l'idée. C'est l'avocat du diable ! C'est la prudence, le jugement négatif.
- Chapeau jaune  
La critique positive : lorsqu'il porte le chapeau jaune, le penseur admet ses rêves et ses idées les plus folles. Ses commentaires sont constructifs et tentent de mettre en action les idées suggérées par les autres membres du groupe. C'est le soleil et l'optimisme.
- Chapeau vert  
La créativité : lorsqu'il porte le chapeau vert, le penseur provoque, recherche des solutions de rechange. Il s'inspire de la pensée latérale, d'une façon différente de considérer un problème. Il sort des sentiers battus et propose des idées neuves. C'est la fertilité des plantes, la semence des idées.
- Chapeau bleu  
L'organisation : c'est le meneur de jeu, l'animateur de la réunion qui canalise les idées et les échanges entre les autres chapeaux. C'est le bleu du ciel qui englobe tout.

# *REMERCIEMENTS*

Nous tenons à remercier **les membres du personnel**, pour avoir contribué activement à la concrétisation de ce concept, avoir donné de son temps sans compter pour élaborer un projet qui a notre sens tient la route et d'avoir spontanément offert son aide.

Nous tenons également à remercier **notre Agent Régional, Madame Don**, pour sa disponibilité et ses éclaircissements en vue de la mise en place du carnet de bord.

Finalement, **les parents**, qui, par leurs retours réguliers et les échanges journaliers, nous permettent de prendre conscience de l'importance de notre place au sein de notre structure et nous permettent aussi d'évoluer.





## INTRODUCTION

A.	Processus d'élaboration du concept.....	6
B.	Analyse sur la commune de Beckerich .....	7

## Partie Organisationnelle

A.	Administration.....	11
B.	Description de l'établissement.....	11
C.	Horaire d'ouverture et règlement des congés .....	11
D.	Nombre de structures.....	12
E.	Personnel et domaine d'activité .....	12
F.	Organisation de la journée .....	16
G.	Information sur les repas .....	19
H.	Règlement d'ordre intérieur .....	21
I.	Coopération avec les parents .....	35
J.	Coopération avec les partenaires éducatifs externes .....	36

## Partie pédagogique

A.	Préambule et définition de l'éducation non-formelle .....	38
B.	Tâches des services de l'éducation non formelle .....	38
C.	Mise en œuvre de l'orientation pédagogique .....	40
1.	L'image de l'enfant et concept de l'éducation .....	40
2.	Caractéristique de l'éducation non formelle .....	48

## La Pratique pédagogique

A.	Introduction à la pratique .....	53
I.	Mise en pratique .....	54
a)	Application du journal de bord .....	54
b)	Activités pédagogique.....	54
c)	Espaces fonctionnels .....	58
d)	Projets pédagogiques .....	60
e)	Collaborations avec les parents .....	61
f)	Collaboration avec les écoles .....	61
B.	Partenariat d'éducation .....	62
I.	Nos partenaires :.....	62
a)	L'école des loisirs :.....	62
b)	La compagnie des 3 chardons :.....	62
C.	Le Développement de Qualité .....	63

## Recueil de références

A.	Les expressions qui nous ressemblent :.....	67
B.	Les Ouvrages et inspirations :.....	67

## REMERCIEMENTS